

# LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 6, NO 33

HUNTINGDON, QUE., MERCREDI, LE 31 DEC., 1941

Imprimée à Huntingdon, Qué.



## Bonne et Heureuse Année



A  
N  
O  
S  
L  
E  
C  
T  
E  
U  
R  
S



A  
N  
O  
S  
C  
O  
N  
C  
O  
U  
R  
S

### *A tous, nous souhaitons ....*

- 1) Que la nouvelle année apporte santé, bonheur et prospérité.
- 2) Que le spectre de la guerre s'éloigne de nos rives canadiennes.
- 3) Que les impôts fédéraux nous permettent d'acheter notre pain.
- 4) Que le gouvernement provincial nous construise un boulevard.
- 5) Que nos autorités nous obtiennent le pont Valleyfield-Coteau.
- 6) Que MM. les échevins de Bellerive obtiennent leur pont neuf.
- 7) Que tous les citoyens se donnent la main dans ces jours d'épreuve.
- 8) Que la justice triomphe et que la vérité resplendisse à jamais.



# La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal N

35, Chemin Larocque

Tél. 654

Mercredi, le 31 décembre, 1941

## Gestes intelligents de la cité et de la Commission Scolaire

Le comité local du Timbre de Noël vient de recevoir deux chèques de cent dollars chacun pour sa campagne annuel en faveur des enfants pauvres de notre cité qui fréquentent les écoles de la Commission scolaire.

Les membres du comité ont accueilli ces deux généreuses souscriptions avec enthousiasme et ils ont qualifié d'intelligent ce geste de notre cité et de notre commission scolaire.

Nous nous en voudrions de passer sous silence cette générosité de bon aloi qui aidera à dépister chez les plus jeunes les foyers toujours trop nombreux de la tuberculose.

Nos autorités savent ce qu'il leur en coûte, chaque année, les maladies contagieuses en défrayant souvent les frais de voyage et d'hospitalisation d'un pauvre malheureux qui compte sur la société pour se défendre d'un mal terrible.

Ne voulant pas diminuer le simple coté éminemment charitable de ce geste, il a lieu de voir dans les dons faits au comité du Timbre de Noël un excellent placement qui rapporte toujours des dividendes intéressants.

Nos lecteurs savent que les recettes du Timbre de Noël vont uniquement aux enfants de la cité. Cet argent servira à dépister les maladies contagieuses, à la distribution du lait dans les écoles, à l'examen des dents ou des maladies de la gorge, en un mot aux soins essentiels que l'enfant pauvre ne reçoit pas toujours.

Plus le comité aura d'argent, plus facilement il pourra accomplir son travail, et obtenir des résultats. Plus nombreux devraient être les corps publics comme les individus à suivre cet exemple.

A. L.

## Les ouvriers ont le droit de s'organiser

On semble contester en certains milieux le droit aux ouvriers de s'organiser en une association qui surveillera leurs intérêts auprès des patrons de l'industrie organisée.

Pourquoi les ouvriers ne seraient-ils pas libres et même encouragés dans tout mouvement syndical dirigé par un exécutif de première valeur qui verrait à faire respecter toutes les clauses de contrat ou d'ordonnance.

Dans la province de Québec, le mouvement syndical catholique ne reçoit pas toute la faveur populaire dont il a besoin pour se frayer une chemin sur tous les terrains des capitalistes qui ne manquent pas de ressources pour disposer des puissances nuisibles à leur propres intérêts.

Le président de la fédération du textile déclarait, récemment, que la situation à Valleyfield était la pire de tous les centres du textile de la province. Il demandait aux ouvriers de s'unir davantage, de ne pas craindre les représailles des employeurs et de se mêler uniquement de leurs affaires.

Il est à prévoir que si le mouvement syndical catholique ne réussit pas entièrement dans notre province, les organisations ouvrières neutres ou étrangères s'imposeront dans tous les milieux de la classe des travailleurs.

Le C.I.O. s'infiltrer lentement mais sûrement dans les masses ouvrières du Canada et son influence des plus puissantes dispose de moyens efficaces pour briser la résistance des capitalistes.

Aux ouvriers donc de s'organiser s'ils ne veulent pas, un jour, tomber sous une juridiction étrangère qui fera fi de tous les scrupules légitimes.

A ce point de vue, la C.I.O. serait peut-être un mal pour un bien!

A. L.

## Voeux de Bonne Année des Soeurs de la Providence à leurs Bienfaiteurs

Noël nous ramène la Crèche, Bethléem et ses humbles bergers, le chant des Anges et le cher Enfant Jésus. C'est autour de son berceau, que notre reconnaissant souvenir vous a réunis, chers bienfaiteurs, dans cette radieuse nuit, et à l'heure solennelle où la terre, à genoux, adorait son Sauveur, nous Lui avons demandé de vous accorder une Bonne Année.

Bonne Année! c'est le mot du cœur, c'est surtout la prière de l'âme, car Dieu seul peut donner à nos années, ce qui les rend bonnes et heureuses. C'est donc de tout cœur, que nous supplions le Roi d'amour d'étendre sur vous, chers bienfaiteurs, et sur tous ceux qui vous sont chers, ses petites mains rayonnantes de grâces et de vous inonder de Paix, de Joie, de Bonheur.

Communiqué de l'Hospice St-Vincent de Paul, Valleyfield.

## Ormstown

MM. Albert et Tancrede Parent, ainsi que Mlle Charlotte Hébert chez M. et Mme Hormidas Rémillard de Châteaugay, N.Y. jeudi dernier.

M. Géraud Beauchamp, étudiant du Séminaire de Valleyfield, ainsi que sa soeur, Mlle Gisèle Beauchamp de l'école normale de Valleyfield passent leurs vacances de Noël et du Jour de l'An chez leurs parents, M. et Mme Orphir Beauchamp.

Mlle Grace Lindsay de Montréal a passé quelques jours chez sa mère, Mme Margaret Lindsay.

M. Ivanhoe Primeau d'Ottawa en promenade dans sa famille, M. et Mme François-Xavier Primeau.

Mlle Jeanne Lapalme de Valleyfield passe la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Antonio Lapalme.

Mlles Jeanne et Lucille D'Aoust de Montréal ont passé quelques temps chez M. et Mme Pierre Guérin, les invités de Mlles Jeanne d'Arc et Géralda Guérin.

M. Clarence St-Denis du Séminaire de Valleyfield passe les vacances des fêtes chez ses parents, M. et Mme Horace St-Denis.

M. et Mme Ross Bryson de Moncton, N.B., anciens résidents d'Ormstown sont arrivés pour passer la Noël et le jour de l'an avec sa mère Mme William Bryson, sa soeur, Mme Harry Bradley et leur fille, Mlle Iona Bryson.

Mlle Madeleine Rousseau et son ami, M. Edgar Bouchard, ainsi que M. Arthur Lalonde de Montréal ont rendu visite à M. et Mme Aristide Rousseau pour la fête de Noël.

M. et Mme Gaston Cartier visitaient la famille James Burdett de Port-Covington, N.Y. jeudi dernier.

M. et Mme Vincent Bourcier, ainsi que M. Jean Bourcier de Valleyfield étaient de passage à Ormstown ces jours derniers.

M. Charlemagne Turcot et Mlle Jacqueline Turcot de Montréal en visite chez leurs parents, M. et Mme Wilfrid Turcot.

MM. Roméo Cartier et Maurice Thibault, ainsi que Mlles Jacqueline et Françoise Cartier étaient à Valleyfield dimanche dernier.

M. Lionel Lemieux de Montréal était l'invité de Mlle Lucille Leclerc en fin de semaine.

M. et Mme Albert Reid, M. et Mme Orile Remillard et leurs enfants, Claude et Guy ont passé la

## De meilleures récoltes en 1942

Une question très importante pour tous les cultivateurs de cette région est celle qui a rapport à la récolte de 1942. Comme on le répète souvent depuis quelques temps, les cultivateurs des comtés de Beauharnois, Châteaugay et Huntingdon espèrent recevoir de meilleurs revenus pour leur récolte durant 1942.

Les cultivateurs de nos régions sont très anxieux de faire leur part dans cette guerre contre le nazisme. Ils savent aussi que nos vaillants soldats attendent d'eux de meilleurs rendements en 1942 et ils sont prêts à tout sacrifier pour atteindre ce but et aider les nôtres à remporter une victoire finale et décisive.

Plusieurs cultivateurs durent vendre leurs bestiaux au cours de 1941 puisqu'ils ne recevaient pas assez de revenus de leur vente de lait. Conséquemment ils durent et devront à l'avenir dépendre sur les revenus de leur récolte pour subsister.

M. G.-E. Govier de Howick, qui est le gérant-général de G.-E. Govier & Cie Enrg., ainsi que la secrétaire-trésorière, Mlle C.-A. Newman, et leur représentant agricole, M. J.-R.-L. Marshall, étaient parmi nous ces jours derniers dans le but d'intéresser les cultivateurs dans la culture des graines de pois sur nos riches terres. Ces graines seront par la suite expédiées en Grande Bretagne où elles seront cultivées par les anglais pour nourrir nos défenseurs.

Comme les rapports l'indiquaient cet automne, les récoltes ne furent pas très encourageantes en 1941. Toutefois si la température est favorable en 1942 les cultivateurs qui s'intéresseront à récolter ces graines de pois s'assureront des profits très avantageux.

M. Marshall nous informait cette semaine que durant 1941 plus de 400 arpents de graines de pois furent ensemencés dans le district de Beauharnois. Cette culture a rapporté à deux cultivateurs une moyenne de \$60. par arpents tandis que d'autres, un peu moins chanceux, reçurent \$50., \$40. et \$30. l'arpent. Plus de 50% requèrent environ \$20. par arpent.

Les cultivateurs qui s'intéressent à ce projet sont priés de se mettre en communication avec M. Marshall à Howick qui se fera un plaisir de leur donner toutes les explications requises.

fête de Noël visitant la famille Wilfrid Remillard de St-Antoine Abbé.

M. et Mme Thomas Cherrier, ainsi que M. Boyd Campbell de Montréal en promenade chez M. et Mme Jack Campbell.

M. Nicolas Bourgoïn de passage à Valleyfield dimanche dernier.

Mlle R. Middleton de Montréal chez son père, M. Bert Middleton jeudi dernier.

Mme Louis Primeau a passé quelques temps chez sa fille M. et Mme Arthur Allen d'Athelstan.

Mlle Céline Lefebvre de St-Antoine Abbé en visite chez son oncle et sa tante, M. et Mme Albert Lalande.

M. Wilfrid Pilon de Montréal a passé quelques jours chez sa tante, Mme James Angel.

M. et Mme Boyer de St-Louis de Gonzague ont rendu visite la semaine dernière à leur fille, Mme Hector Crête, convalescente à l'hôpital de Ormstown.

M. et Mme Pierre Caza et leurs

enfants, Germain, Jeannine et Laurette étaient à Valleyfield la semaine dernière.

M. Marcel Chartrand, ainsi que Mlles Chartrand étaient de passage à Ormstown dimanche dernier.

## St-Chrysostôme

M. Joseph Payant a été nommé marguillier en remplacement de M. Omer Gadenas sortant de charge.

M. G. Dagenais de Ormstown, de passage à St-Chrysostôme ces jours derniers.

M. Alcide Soucy et Emile Cartier de passage à St-Chrysostôme jeudi dernier.

M. Cohen de St-Chrysostôme à Montréal pour rendre visite à sa famille dernièrement.

M. Adrien Coté de passage à St-Isidore, vendredi dernier, ainsi que, M. Simard Laganier.

## Cartes professionnelles

**Georges A. Meloche**

B.A.

AVOCAT

Bureau: Hôtel de Ville

Tél. 691 Rés. 1280

Valleyfield

**Me Gontran Saintonge**

AVOCAT

64, Ste-Cécile - Valleyfield

Téléphone 500

**Albert Leblanc**

B.A., L.L.L.

AVOCAT

Bureau: 44, Ste-Cécile, 2e étage.

Téléphones: Bureau No 514; Résidence No 666

**Robert Besner**

NOTAIRE

Bureau: 24 Nicholson

Résidence: 307 Victoria

Téléphone 38

Valleyfield

**Dr Lorenzo de Grandpré**

"Rayons Ultra-Violets"

Tél. 146 - 23, Jacques-Cartier

Valleyfield

**Docteur Yvan Brassard**

Médecin-chirurgien

412, Blvd. du Havre

Tél. 701

Valleyfield

**J.-M. Lafleur**

D.E.B.A.

Architecte

Tél. Bureau 88

309, rue Victoria - Rés. 204

Valleyfield

**Arthur W. Sullivan**

(Successeur de J.-H. Sullivan)

ARPENTEUR GEOMETRE

Valleyfield, P.Q.

Téléphone 401 - Casier 124

**ESPACE**

A

LOUER

**Dr Lucien Perron**

de l'Hôtel-Dieu de Montréal

Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Heures de Bureau: Tous les mercredis et vendredis soirs de 7 à 10 hrs. Samedi toute la journée.

Rue du Marché Tél 1220

Tél. 803

**Dr Aimé Leduc**

79, rue Ste-Cécile,

Valleyfield

Heures de bureau:

2 à 4 heures l'après-midi

7 à 9 heures le soir

Résidence d'été - Tél. 1156-J-3

Edifice Ostiguy, 44, Ste-Cécile

Valleyfield - Tél. 240

**Albert Lemieux**

B.A., L.L.L. - AVOCAT

Bureau du soir, St-Stanislas

Tél. 1163-J-3

**ABONNEMENT**Six mois: - \$1.00  
Un an: - \$2.00Josaphat Legault  
Gérant de  
la circulation  
Tél. 654**LA GAZETTE**

de

**VALLEYFIELD****D'INTERET**

local et régional

**PHILCO-EASY**

VOYEZ - SEE

**PRIMEAU & LEDUC**

128 St-Laurent. Tél. 1339

**VALLEYFIELD**

VOL. 6, NO 33

-:-

Mercredi, le 24 décembre, 1941

**M. W.-G.-E. Aird répond de nouveau à la lettre de M. Maxime Raymond, le député fédéral**Valleyfield, Qué.,  
le 23 décembre, 1941M. Maxime Raymond, M.P.,  
Chambre des Communes,  
Montréal, P.Q.

Monsieur,—

Nous avons reçu la vôtre du 15 courant.

Vous ne comprenez pas, ou vous ne voulez pas comprendre, la situation au sujet des ponts de la rue Chaussée. Nous allons donc essayer de vous éclairer.

Le convention signée le 8 janvier 1895 stipule que la Compagnie devra construire et maintenir un pont-route conduisant de la jetée à la Grande-Ile au-dessus du canal d'entrée et de ses approches, et devra en tout temps laisser ledit pont-route libre de toute obstruction et ouvert au public; et pendant la construction, la réparation ou la reconstruction desdits ouvrages, la Compagnie ne devra pas intercepter aucune partie dudit pont ou route, sans avoir d'abord pourvu à un passage ou chemin convenable pour communiquer à la Grande-Ile.

Le pont dont il est question dans le paragraphe ci-dessus a été construit et a été entretenu.

Nous n'avons jamais nié notre obligation de maintenir le pont actuel, mais ce que nous prétendons n'être pas obligés de faire, c'est de construire un ou des ponts pour satisfaire les besoins de la circulation actuelle. C'est cela que nous avons voulu dire dans le premier paragraphe de notre lettre en date du 6 décembre. Il n'y a rien dans la con-

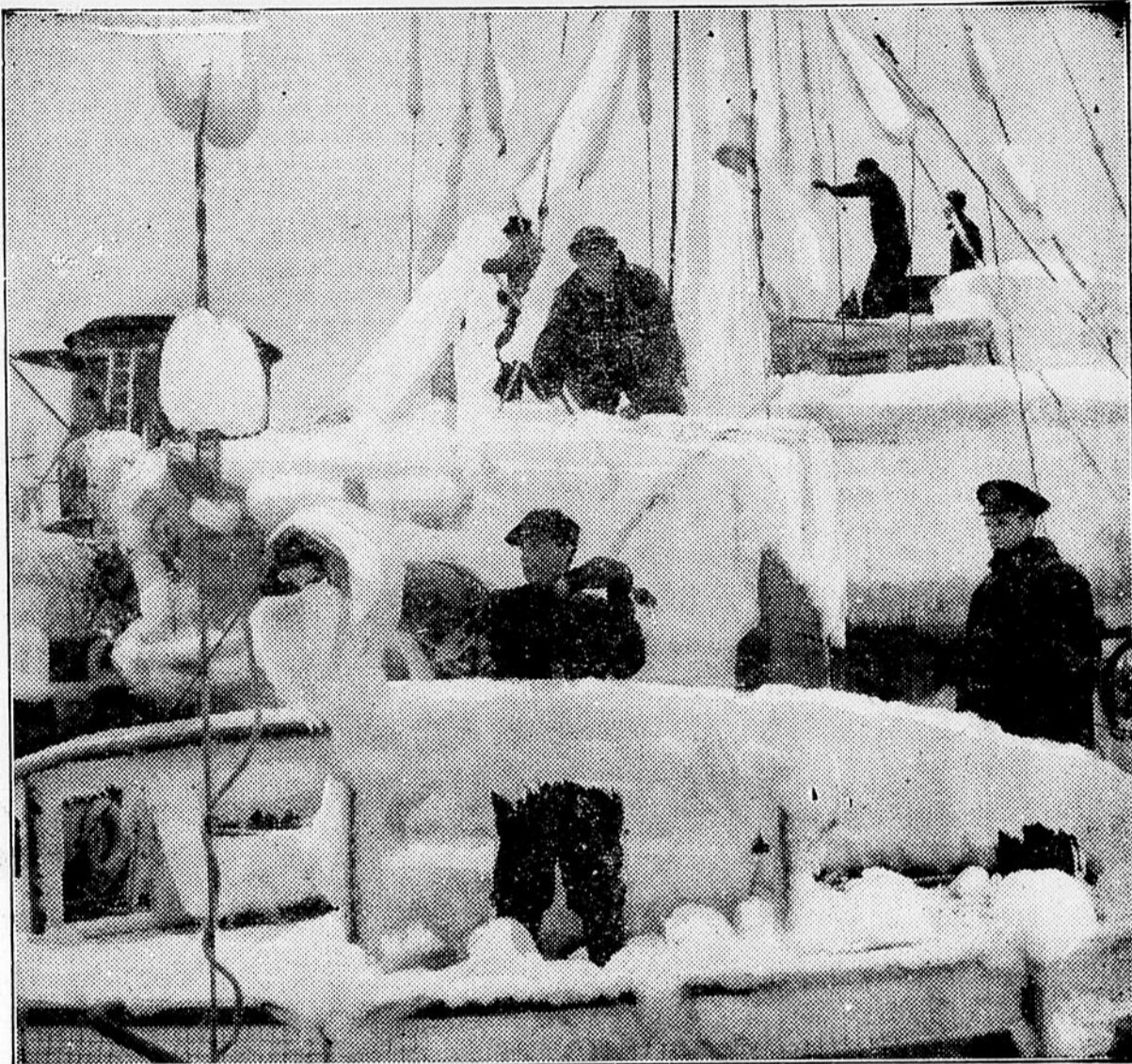
vention qui oblige la Compagnie à reconstruire le pont actuel (qui a été fait pour les chevaux et voitures) de façon à remplir les besoins actuels de la circulation.

Dans la première copie du convention tripartite proposée, il est stipulé qu'à l'expiration des sous-baux Nos 27877A et 27879A, la Beauharnois Light, Heat &amp; Power Co., et/ou la Montréal Cottons Limited devront entre autres obligations remplacer la ou les jetées par un pont ou des ponts aussi bons et d'une égale capacité que celui ou ceux qui ont été originairement construits, et entretenir le ou lesdits ponts à la satisfaction du Surintendant Général.

De là, il est très évident que d'après l'opinion du gouvernement fédéral, notre seule obligation est de maintenir le pont actuel.

C'est peut-être, jouer sur les mots que de parler d'une entente à trois ou à quatre; quant à nous, nous avons reçu une lettre du Département des Transports datée Ottawa, le 11 février 1941, laquelle réfère clairement à "une convention tripartite proposée".

Les remarques contenues dans le dernier paragraphe de votre lettre sont tellement impertinentes et enfantines pour un homme de votre position, que nous croyons devoir les ignorer complètement.

Votre dévoué,  
The Montreal Cottons Limited  
W.-G.-E. Aird**LES FROIDS RIGoureux DE L'ATLANTIQUE**

Tous les membres de l'équipage de cette corvette canadienne se préparent à briser la glace après un voyage sur les eaux de l'Atlantique. Ces corvettes jouent un rôle très important dans la bataille de l'Atlantique et les bateaux ennemis les craignent avec raison.

**Les propriétaires qui auront recours à une pratique illégale seront suivis de près**

Les Propriétaires qui auront recours à une pratique illégale pour obtenir un loyer plus élevé seront rigoureusement traités, déclare M. L. C. Robitaille, représentant régional des prix et des approvisionnements. Aucune raison ne permet aux propriétaires d'exiger un loyer plus haut que celui qui était en vigueur le 11 octobre dernier, que le bail fût verbal ou écrit; bien plus les locataires ont droit aux mêmes services qu'ils avaient l'habitude de recevoir.

M. Robitaille a fait allusion à une méthode contre laquelle la Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira avec sévérité. Par cette méthode un propriétaire peut fixer un prix qui est conforme à la loi mais, en sous main, il retire un montant additionnel qui constitue une espèce de prime ou, en d'autres termes, une majoration de loyer.

Dans un autre domaine on signale que certains marchands ont refusé de livrer des marchandises quand des ménagères ont protesté contre une hausse injustifiée des prix. Tout marchand qui prend une telle attitude viole deux lois: d'abord celle qui lui interdit d'augmenter ses prix et ensuite celle qui l'oblige à livrer des produits à une personne qui en a besoin. Il est bon de dire que les infractions de ce genre sont très peu nombreuses.

En ce qui a trait aux vêtements féminins, la question des prix est à peu près réglée et la fabrication des lignes du printemps est sur le point de commencer; les manufacturiers ont généreusement offert la plus étroite collaboration à la Commission des prix et du commerce.

**Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté**

M. D.-J. O'CONNOR, M.P.P.

**DENNIS, J. O'CONNOR, M.P.P.**

Huntingdon, Qué.

Que l'année 1942 apporte à tous les citoyens du comté de Huntingdon, paix, santé, bonheur et prospérité.

Il importe que nous fassions tout en notre pouvoir pour abattre l'ennemi en 1942 afin que nous puissions poursuivre sans crainte nos devoirs importants dans nos démocraties.

**A Tous-- Une Bonne et Heureuse Année**

M. D.-E. BLACK M.P.

**DONALD E. BLACK, M.P.,**pour les comtés de Châteauguay-Huntingdon  
Résidence: Aubrey, Qué.

La collaboration de tous les citoyens des comtés de Châteauguay - Huntingdon au cours de la nouvelle année assurera une large mesure de sécurité dans notre guerre contre les axes. Unissons nous aujourd'hui plus que jamais. L'Union Fait la Force.

A tous je souhaite une année prospère, santé et bonheur et une victoire avec paix pour 1942.

## Hemmingford

Samedi le vingt décembre eurent lieu à Hemmingford, les obsèques de l'Honorable Martin B. Fisher, M.C.L. Le Révérend M. Howard, pasteur de l'Eglise Anglicane de Hemmingford, officiait. La foule nombreuse qui assistait était preuve de l'estime que méritait un des citoyens les plus respectés du comté de Huntingdon. On y remarquait: l'hon. Maurice Duplessis, chef de l'Opposition à Québec; l'hon. Frank Connors, représentant du Gouvernement Libéral Godbout; l'hon. L.-A. Giroux, M.C.L.; l'hon. Alphonse Raymond, M.C.L.; M. J.-D. Connors, M.A.L.; M. Donald E. Black, M.P.; Colonel John Bourque, M.A.L.; John W. Stuart, etc.

Assistaient aussi: M. et Mme Louis Blair, M. Clarence Blair, Wilmer Mannagh, Torrence Brishbin, Mlle Cora Blair, Mme Keith Curran, Albert Curran, Beattie Barr, Walter Barr, Mme L. Sample, Mme A. Cascaden, Mlle Lillian et Mlle Evelyn Elliott, Norman Brooks, Mme S. Hadley, William Jackson, John Kennedy, Mme G. Kennedy, M. et Mme R.-T. Brownlee, M. et Mme H. Boileau, Charles Hadley, M. et Mme Charles E. Petch, D. Hadley, Earl McNaughton, Robert Hadley, Emmett Napper, Floyd Hadley, A. Picard, Robert Rolfe, A.-L. Sellar, A.-F. Alseph, A. Crutchfield, W.-E.-S. McNair, D. G. Moore, M.-T. Robb, J.-M. Leahy, R.-E. Cogland, Mme William Atkinson, M. Leggett, Dr et Mme J.-C. Moore, M. Léo Fortin, maire; Mlle Norma Currie Dr A.-J. Abram, J.-B.-A. Bouchard, N.P.; Frank Déglise, Armand Santoire, M. et Mme T.-P. Murray, M. et Mme R.-K. de Mouillied, M. et Mme Earl Martin, M. et Mme Thomas Barr, Mlle M. Bennett, M. et me E. Tobin, Lynnwood Cookman, Robert Akester, Colin Edwards, Mark Sample, Lorne Sample, Aaron Stuart, T.-G. McClatchie, Francis Stringer, F.-H. McKeogh, William Hussey, Mme Mary J. Brogan, Mme E. Bertrand, John Ryan, Ernest Perron, Zotique Perron, Mme J. Fitch, M. et Mme F. Beattie, M. et Mme Martin Beattie, Orrin Fisher, etc., etc.

Ceux qui envoyaient des tributs floraux: la ville de Huntingdon, le Conseil du comté de Huntingdon, le Conseil de Godmanchester, la paroisse St-Anicet, les membres du Conseil d'Elgin, le Conseil de Dundee, le Conseil de Hinchinbrook, les Commissaires de Huntingdon, le Conseil de Havelock, le Village de Hemmingford, la Commission Scolaire Protestante, Dr W.-P. Percival, les membres de l'As-

semblée Législative, les membres de l'Opposition, W.-E.-S. McNair, Dr J.-E. Viau, Dr et Mme J.-C. Moore, la famille Draper, M. et Mme B.-L. Draper, M. et Mme A.-L. Sellar, l'Hon. et Mme Alphonse Raymond, Mlle E. Fourrier, Fortin Frères, Mme Alfred Fisher, Mme Orrin Fisher, les Amis de Napierville, M. et Mme J.-A. Langevin, Mme Robert Barrette, etc., etc.

Les porteurs étaient: Messieurs George Brown, Malcolm Brown, A. Cleland, Roy McCause, Alfred Cookman, et Charles Ellerton.

M. et Mme J.-A. Chevrette et Mlle Lucille Chevrette de Montréal, M. et Mme Rolland Chevrette de Québec, Mme Pauline Gaulin de Woonsocket, R.I., étaient les invités de M. et Mme Francis Stringer, pour Noël.

M. Gérard Chaput, soldat à l'entraînement de Québec chez M. Ben Berthiaume pour Noël.

Mlle Tilly O'Meara de Cowansville, chez M. et Mme Henri Oumet pour quelques jours.

M. et Mme Lionel Pierre de Lacolle chez M. et Mme Odessa Pierre pour Noël.

Mme Antoine Marchand, M. et Mme Déguire, MM. Gaston et Pierre Marchand chez M. et Mme Wilfrid Beaudin.

M. et Mme William Atkinson d'Aubrey, M. Thomas Brogan de Plattsburg, chez Mme Brogan pour Noël.

Mlle Rita Ouellette de Moors chez M. et Mme Wilfrid Pate-naude pour les fêtes.

Mme W.-D. Sample et M. W. Sample ont rendu visite à Mme Harold McNaughton qui est présentement à l'Hôpital Général.

Mlle Rita Barrière en promenade chez sa soeur Mme Wilfrid Ménard de Montréal.

## St-Anicet

M. et Mme Napoléon Leblanc, ainsi que M.M. Willie Hussey, Siméon Quenneville et Ardoire Séguin, tous de St-Anicet assistèrent aux funérailles de l'Honorable Martin B. Fisher de Hemmingford.

M. et Mme William Ramsay et leurs enfants de Montréal passèrent quelques jours à St-Anicet la semaine dernière.

Mme John Ross de St-Anicet passait quelques jours à Montréal la semaine dernière.

M. et Mme Daniel Caza et leur fils Luc de Valleyfield passèrent la Noël à St-Anicet.

M. Napoléon Guernon de Québec passe quelques semaines à St-Anicet.

Mlle Solanges Bourgoin de l'Ecole Normale de Valleyfield passe quelques semaines chez-elle.

## TRAVERSANT L'ATLANTIQUE



Le commodore de ce convoi qui se prépare à traverser l'Atlantique ordonne aux matelots de lever le drapeau et de continuer leur route périlleuse dans les eaux infiltrées de sous-marins ennemis.

Ils sont en route pour la Grande-Bretagne avec un important cargo de matériaux pour aider les nôtres dans la défense de nos démocraties.

## St-Chrysostôme

M. et Mme Dalma Lepage, Mlle Marie-Ange Thibault, M. Ernest Sauvé d'Ormsdown, M. et Mme Armand St-Germain de St-Anicet ont rendu visite à M. et Mme Lionel Demers et ont assisté à la messe de minuit dans notre paroisse.

M. Joseph Payant a été nommé marguillier en remplacement de M. Omer Gadouas marguillier sortant de charge.

Mme Joseph Demers, M. et Mme Lionel Demers, M. Jérôme Demers ont rendu visite à Mlle Augustine Lefort actuellement

Mlle Pierrette Quenneville de Valleyfield est à St-Anicet pour quelques semaines.

MM. Willie et Edward Hussey de St-Anicet étaient de passage à Montréal vendredi.

M. Jean-Réal ainsi que Mlle Réjane et Janet Pilon et Gisèle Rabreau étaient de passage à Montréal vendredi.

M. Jerry Proulx et Mlle Lucille Lecavalier de Valleyfield étaient à St-Anicet cette semaine.

MM. I. McGowan, Guy Quenneville, Georges Mapte de la Co. Crawley McCracken de L'Île de Sable ont assisté à la Messe de Minuit à St-Anicet avec d'autres amis.

Mme Siméon Quenneville est en visite chez ses parents à Montréal. Mlle Juliette Leblanc et quelques amis de Montréal étaient chez M. et Mme Napoléon Leblanc le Jour de Noël.

Mlle Yvette Carrière de l'Ecole Normale de Valleyfield est dans sa famille pour quelques jours.

M. Bruno Quenneville du Séminaire de Valleyfield est en congé pour quelques jours dans sa famille, M. et Mme J. D. Quenneville.

MM. Gilles et Henri Dumouchel du Séminaire de Valleyfield sont dans leur famille pour quelques jours.

Mlle Lucie Dumouchel de l'Ecole Normale de Valleyfield est dans sa famille pour quelques jours.

MM. Maurice et Renaud Caza du Collège Rigaud sont dans leur famille pour quelques jours.

Mme Avila Pilon est à Montréal chez sa fille, Mme Renaud pour quelques jours.

hospitaliser à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Mlle Rita Turcot, institutrice à Rouen, passe les vacances chez ses parents, M. et Mme Joseph Turcot.

M. Jean-Calude Parent de Montréal chez son père, M. Edouard Parent.

A l'assemblée annuelle de membres de la coopérative de l'industrie laitière tenue en la salle paroissiale lundi le 22 déc. M. Wilfrid Huot a été nommé directeur pour remplacer M. Emile Cloutier, les autres directeurs ont été réélus par acclamation. Ce sont: président, M. Wilfrid Payant, MM. Conrad Tremblay, Hector Bourdeau, Léopold Beaudin.

Mlle Juliette Bigras, Anita Couillard, Anita Huot de l'Ecole Normale de Valleyfield passent les vacances de la Noël dans leur famille.

Mlle Irène Couillard, g.m. de Montréal passe quelque temps chez son frère, M. Euclide Couillard.

M. et Mme Gilbert Gauthier de Hemmingford ont rendu visite à M. et Mme Narcisse Dauphinais.

Mlle Isabelle Blais de Montréal passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Zenon Blais.

M. et Mme Omer Crête de Montréal chez Mme S. Crête dernièrement.

Mlle Lucie Normandeau et M. Roland Foisy de Montréal ont rendu visite à Mme Elzéar Foisy à Noël.

M. Ivanhoe Poirier du Collège Montréal passe les vacances de Noël chez son père le Dr J.-A. Poirier.

Mlle Côté de Châteauguay a rendu visite à son oncle, M. et Mme Ubald Brisson.

M. Hector Plouffe de Chicoutimi a passé quelques jours chez son père, M. Joseph Plouffe.

Dr J.-A. Poirier et Mlle Jacqueline Poirier de passage à Montréal la semaine dernière.

Mlle Béatrice Berthiaume de Montréal en fin de semaine chez son père, M. et Mme Alfred Berthiaume.

M. et Mme Joseph Plouffe ont rendu visite à leur fille, Mme Varin de Montréal.

M. Roland Thibault d'Ormsdown l'invité de Mlle Laurette Bouchard à Noël.

## DANSE

De la veille du Jour de l'An

à la salle

D.I.L. COMMUNITY HALL

NITRO, QUE.

# Mickey Wall

et son orchestre

La danse commence à 9.30 p.m. jusqu'à ? ?

NOUVEAUTES, FAVEURS, ETC.

Une danse qui demeurera à toujours mémorable.

## Ne négligez pas!

DE FAIRE EXAMINER VOTRE VUE UNE  
FOIS PAR ANNEE

# P. J. Brodeur

Optométriste diplômé,

201, Victoria,

Téléphone 111

VALLEYFIELD, P.Q.

# La Montreal Cottons rejette toutes responsabilités pour les deux ponts

Elle tiendra la cité responsable de tout dommage qui pourrait survenir sur les ponts de la rue Chaussée, pour une charge additionnelle de cinq tonnes — La cité répond qu'elle ne peut accepter les responsabilités des deux ponts qui ne lui appartiennent pas

## INTERDIRA-T-ON LE TRAFFIC LOURD?

La compagnie The Montreal Cottons a fait parvenir une lettre enregistrée au conseil municipal pour l'aviser qu'elle ne se tiendra nullement responsable de tout dommage qui pourrait résulter des déficiences des deux ponts de la rue Chaussée pour des charges additionnelles de cinq tonnes.

Le conseil de la cité répondra qu'elle ne peut se tenir responsable des ponts qui ne lui appartiennent même pas. Les ponts n'étant pas la propriété de la cité, le conseil ne voit pas comment il pourrait interdire tout trafic lourd d'autant plus que les dits ponts ne sont pas sa propriété.

Voici une traduction de la lettre de la Montreal Cottons, adressée au conseil municipal:

The Montreal Cottons Ltd.,  
29 décembre 1941

Cité de Salaberry de Valleyfield, Hôtel de Ville, Valleyfield.

Chers Messieurs,—

Comme vous le savez, les deux ponts dans la cité de Salaberry de Valleyfield, l'un du chemin Dufferin à la rue Chaussée et l'autre de la rue Saint-Laurent à la rue Chaussée, ont été construits par cette compagnie en conformité avec les baux des pouvoirs d'eau octroyés par Sa Majesté le Roi et son gouvernement à cette Compagnie; l'entretien de ces ponts a été assumé par la compagnie Beauhar-

nois Light, Heat and Power, sous les prévisions d'un sous-bail de cette compagnie.

Bien que ces ponts représentent un accomplissement total des obligations de cette compagnie quand à la construction des dits ponts, ils furent construits pour les nécessités du trafic hippomobile quand les ponts n'étaient pas sujets à des charges lourdes. Vous le savez et nous vous donnons par la présente avis formel qu'aucun de ces ponts ne devrait être sujet à aucun poids supérieur à 5 tonnes et nous vous notifions: (a) — de faire cesser tout trafic plus pesant que 5 tonnes sur les ponts et, (b) — d'exercer vos pouvoirs et votre autorité pour régler l'entretien du trafic, les poids des véhicules et des charges pour prévenir toute personne à ne pas soumettre ces ponts à un poids supérieur à 5 tonnes.

Cette Compagnie rejette toute responsabilité pour tout dommage qui pourrait résulter en ne se conformant pas aux demandes ici formulées ou en soumettant l'un des deux ponts à un poids supérieur à 5 tonnes, et cette compagnie vous rendra responsable de tout dommage qui pourrait être causé par les dits ponts dans tel cas.

Votre tout dévoué,  
The Montreal Cottons Ltd.,  
W.-G.-E. Aird,  
directeur-gérant

## Les Nouvelles Sociales

### FIANCAILLES

M. et Mme Alfred Tremblay annoncent les fiançailles de leur fille Thérèse au docteur J. H. Darce, fils du docteur C.-E. Darce décédé et de Mme Darce des Trois Rivières.

M. Marcel Ladouceur visitait le Rév. Frère Jean Ladouceur à East View dimanche dernier.

M. Claude Doucet de Montréal visitait son frère, M. Norman Doucet à Valleyfield ces jours derniers.

Mlle Cécile Charbonneau de Montréal a passé la fête de Noël à Valleyfield chez ses parents, M. et Mme Jean Noël Charbonneau.

Mlle Marie Huguet de Montréal était chez Mme R. S. Joron à l'occasion de Noël.

Mme O. E. Caza recevait à l'heure du Cocktail le jour de Noël.

Mme J. T. A. Gauthier a reçu à dîner les membres de sa famille au Chateau Salaberry à Noël.

Mme Albert Wallot recevait à l'heure du Cocktail le jour de Noël.

M. et Mme Joseph Savaria et leurs enfants de Montréal étaient les hôtes de Mme Hercule Marchand à Noël.

M. et Mme W. S. Tigh ont passé la fête de Noël à Montréal les invités de Mme Hinphy.

M. Raymond-Guy Oumet de St-Polycarpe était à Valleyfield ces jours derniers.

M. et Mme Paul Tassé étaient à Noël les invités du Dr et Mme Gendreau, à Montréal.

Le Lieutenant Douglas Christie de Petawawa passe la semaine à Valleyfield dans la famille Gilles Amiot.

## Mise-au-point de la Chambre des Jeunes

Valleyfield, Qué.,  
le 26 décembre, 1941

M. John L. Sullivan, Sous-Ministre des Postes, Edifices du Parlement, Ottawa, Ontario.  
Monsieur le Sous-Ministre,—

Des citoyens de Salaberry de Valleyfield ont attiré notre attention sur le fait que seule la Langue Anglaise était employée dans la publication de certains mots d'ordre du Service des Postes.

Le cas s'est présenté dans les théâtres de Salaberry de Valleyfield alors que l'on projetait sur l'écran, un film du Service des Postes où le mot d'ordre "Mail early" apparaissait à l'exclusion de son synonyme français.

Salaberry de Valleyfield est une ville à très grande majorité française. L'élément français a donc droit à ce que la langue française soit employée partout où le besoin et l'utilité en requièrent l'usage.

En rapport avec ces faits et ces considérations, permettez-nous M. le Sous-Ministre, de porter à votre bienveillante attention cette irrégularité.

Nous avons confiance que vous saurez corriger cet état de choses et assurer l'égalité des droits des deux langues officielles dans les publications du Service Postal au Canada.

Respectueusement vôtre,  
La Chambre de Commerce des Jeunes de Salaberry de Valleyfield.  
Albert LEMIEUX,  
Secrétaire.

Tél. 804W  
DONNER SATISFACTION  
EST NOTRE DEVISE  
LEDUC & MONTPETIT  
Epicurerie - Restaurant  
24, 1ère av., Nouveau Salaberry

M. et Mme G. Dorais et leurs enfants passeront le Jour de l'An à Montréal, les invités de M. et Mme Arthur Hainault.

M. Patrick Doucet de St-Jean visitait sa mère, Mme Patrick Doucet à Valleyfield ces jours derniers.

M. et Mme Bertrand Girard de Montréal ont passé la fête de Noël à Valleyfield dans la famille Frédéric Girard.

M. et Mme Léandre Ladouceur et leur enfants étaient dans leur famille à Valleyfield à Noël.

M. Raymond Foppe, R.C.A.F. de St-Louis, Missouri, a passé les vacances de Noël à Valleyfield l'invité de la famille Frédéric Girard.

M. Gerry Horgan de l'Université de Toronto, passe les vacances de Noël et du Jour de l'An chez ses parents, M. et Mme Michael Horgan.

Mlles Berthe et Marguerite Monette sont de retour de Ste-Marguerite du Lac Masson, ob elles ont passé quelques jours.

M. Vincent Girard, R.C.A.F. de Summerside, Ile du Prince Edouard et M. Claude Girard de Rouyn étaient chez leurs parents, M. et Mme Frédéric Girard, à Noël.

Le Dr Irénée Frappier recevait intimement quelques amis jeudi dernier.

M. Roger Vermette était à Valleyfield à l'occasion de Noël.

M. et Mme David Lynch et Mlle Florida Latour ont passé quelques jours à Malone au cours de la semaine dernière.

M. Bob Milliken était à Noël l'invité de la famille Cunningham, à Huntingdon.

Mlle Elsie Lyth, M. et Mme Donald Grey et leur fille Marlein de Montréal passent les fêtes chez leurs parents, M. et Mme John Lyth.

M. et Mme J. Diotte, Mme Smith de Valleyfield ont passé la fête de Noël à Montréal, dans leur famille.

Mlle Béatrice Poirier de Cornwall était à Valleyfield en fin de semaine chez M. et Mme Charles Major.

M. l'Abbé Georges-Etienne Lafleur de Montréal, était l'hôte de la famille Joseph Lafleur à Noël.

M. et Mme René Laplante et leur fille, Marie étaient à Valleyfield à l'occasion de Noël.

Le Caporal Maurice Malouin est présentement à Long Branch, Ont. où il suivra un cours de quelques semaines.

M. et Mme Arthur Sullivan et leurs enfants ont passé le jour de Noël à Montréal, dans leur famille.

M. et Mme Robert Dumouchel et leur fils Richard de Montréal, sont présentement les hôtes de M. et Mme Xavier Desmarais.

M. Louis Huneau de St-Jean, N.B. passe les vacances du Jour de l'An chez ses parents, M. et Mme Henri Huneau.

M. et Mme Amédée Houle de Ste-Agathe de Lotbinière étaient en fin de semaine les invités de M. et Mme Etienne Masse.

Mlles Réa, Jeanne et Laure Dupuis de Montréal étaient à Noël les hôtes de la famille A. C. Leblanc.

M. et Mme Paul Viau de St-Polycarpe étaient dans les familles Viau et Billette à l'occasion de Noël.

Mlle Berthe Tremblay passe quelques temps à Ottawa dans la famille Lépine.

M. et Mme Eddy Quirk, M. et Mme Frank Quirk passent le Jour de l'An dans leur famille à Ottawa.

Mlle Liliane Parent était à Noël l'invitée de sa soeur, Mme J. Leduc de Huntingdon.

M. et Mme Roméo Marleau et leur fille Rolande de St-Clet étaient les invités de la famille Ben Viau à Noël.

MM. Normand Nicholson et Guy Bourassa de St-Jean d'Iberville sont présentement les hôtes de M. et Mme Maurice Nicholson.

M. et Mme Jim Lemieux et leurs enfants, Jacques et Robert de Montréal, étaient à Noël les invités de M. et Mme Robert Bernard.

### NAISSANCES

**JULIEN**—Le 15 décembre à M. et Mme Urbain Julien, née Alice Montpetit, Beauharnois, un garçon, Joseph Yve André. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Julien, Beauharnois. Porteuse, Gde L. Caissie. Baptisé par M. l'Abbé Julien.

**GRENON**—Le 17 décembre, à M. et Mme Edmond Grenon, née Thérèse Leboeuf, Valleyfield, une fille, Marie Yvonne Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Beaupré, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme L. Guilbeau, tante de l'enfant.

**SAUVE**—Le 15 décembre, à M. et Mme Delma Sauvé, née Rose Viau, Valleyfield, une fille, Marie-Rose Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme A. Gagné. Porteuse, Mme G. Daoust, tante de l'enfant.

**BEDARD**—Le 18 décembre, à M. et Mme Gérard Bédard, née Béatrice Desjardins, Valleyfield, une fille, Marie Claudette Louise. Parrain, M. L. Bédard, marraine, Mlle E. Desjardins. Porteuse, Mme Desjardins, grand-mère de l'enfant.



## DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINISSONS D'INTERIEUR — BOIS DE DIMENSIONS  
TOITURES D'AMIANTE

DONNACONNA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones:— Résidence 431; Bureau 540  
près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER

VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539.

Aux élèves anciens et nouveaux. Aux parents, nos collaborateurs. À nos amis, nos concitoyens

le

**COLLEGE COMMERCIAL GIRARD---**

Offre ses vœux d'une Année Prospère et Heureuse.

G. GIRARD, directeur

Téléphone 292 VALLEYFIELD 12, Montcalm

## Hockey - Hockey - Hockey

# JOLLIETTE

- à -

## VALLEYFIELD

DIMANCHE APRES-MIDI, LE 4 JANVIER

- à -

L'ARENA DE VALLEYFIELD

2.30 p.m. heures



"MENS SANA IN CORPORE SANO"  
**SPORTS**

DOCTEUR ARMAND CLAIRMONT  
 CHRONIQUEUR SPORTIF

ICI ET LÀ • TELEPHONE 654 •

# Valleyfield gagne par 9-5

Il triomphe du Joliette facilement au cours d'une joute de la ligue Montréal jeudi dernier à l'Aréna de Valleyfield — Maurice Bastien se distingue en comptant trois points

Le Club Valleyfield s'est rapproché de la deuxième position du classement de la ligue Montréal et District, jeudi dernier, quand il a rumpporté une magnifique victoire sur les Cyclones de Joliette. Ce fut un beau cadeau de Noël offert aux amateurs. Ils n'étaient pas très nombreux, probablement parce que, chez nous, ce jour, est consacré aux fêtes de famille. Bastien a joué une très belle partie car il a compté à lui seul trois points. Notre brillant joueur est parmi les meilleurs compteurs de la ligue. C'est Joannette qui place le premier point dans les filets du Joliette et seulement après deux minutes de

jeu. Ce premier point pris les Cyclones par surprise car moins d'une minute plus tard Bastien répétait le même exploit. Quelques montées de part et d'autre et Lalonde fait une magnifique passe à Bastien qui prend Leclerc en défaut. C'est au tour de Benison après une autre minute de jeu de compter le quatrième point avec l'aide d'Armand. Le Joliette tente un ralliement mais Lascelle se tient sur ses gardes. Cependant Bernard le déjoue quand il compte le premier point du Joliette après une montée avec Léger et Despelteau. Demers est au pénitencier au commencement de la deuxième période. Bastien fait une montée aux applaudissements de la foule mais Arcand le fait trébucher et l'arbitre lui donne deux minutes de repos. Le Joliette profite de ce que Demers est au pénitencier pour essayer de rattrapper le temps perdu. Ils font de belles montées et manquent deux filets ouverts. Boyer aidé de Cadieux loge cependant un autre point dans les filets après une passe très bien calculée. La mise au jeu vient de se faire quand Bessette lance la rondelle à David qui la lance pardessus le gouret de Johnny pris par surprise. Léonard et Kelly se bousculent un peu rudement et ils sont récompensés par deux minutes de punition. Lalonde et Bernard les suivent quelques minutes plus tard. Bernard manque un filet ouvert alors que Lascelles était hors de ses buts. Armand enlève la rondelle à Bernard déjoue les défenses, la passe à Paquette qui ajoute un nouveau point pour Valleyfield. Joannette profite d'une mêlée pour s'accaparer de la rondelle et pour prendre Leclerc de nouveau en défaut. Cinq secondes de jeu pour terminer la deuxième période mais cela est suffisant pour David qui vient à bout de compter un troisième point pour les Cyclones. Joliette essaie de remonter la côte mais elle dure et les V. se

## ECHOS SPORTIFS

La semaine dernière nous annonçons que le Shawinigan n'était pas invincible. Notre prédiction s'est accomplie. Les Cataractes ont attrapé une dégelée entre les mains du Lachine. "A nous de leur donner la prochaine", diront les amateurs.

Valleyfield rencontrera le Shawinigan Falls dimanche après-midi prochain. L'Aréna sera remplie à sa pleine capacité car ce sera une nouvelle victoire pour les V.

Le Valleyfield n'a plus que deux points à faire pour atteindre la deuxième position.

Dans le monde du hockey, il y a un proverbe qui dit: "La position des clubs à Noël sera la même à la fin de la saison." Nous verrons si ce proverbe dit vrai pour les V. Bastien et Joannette avancent dans le classement des meilleurs compteurs de la ligue. Et cela sans oublier Rolland et Armand.

Les Cyclones de Joliette se sont aperçus dimanche dernier que le vent a tourné et tel l'ouragan qu'il voulait semer à tourné contre

eux. La partie Montréal-Valleyfield a été contremandé à la demande de Jean Lalonde qui est à réorganiser son équipe. Nous avons tous hâte de voir en quoi consistera la réorganisation car ce club attend encore sa première victoire.

La saison du curling commencera sous peu. Plusieurs clubs sont à s'organiser. C'est un jeu des plus intéressants. L'an dernier tous les joueurs se sont franchement amusés.

M. G. Fortier, le nouveau président du Valleyfield Curling Club promet une saison bien remplie.

Le club de Badminton chez les Chevaliers de Colomb n'est pas organisé. Pourtant, nos Chevaliers possèdent une très belle salle et il suffirait de peu pour qu'elle soit prête pour ce jeu.

Nos quilleurs reprendront leurs activités la semaine prochaine. Les vacances achèvent.

## Valleyfield défait le Joliette

Les Cyclones de Joliette en ont vu de toutes les couleurs quand le Valleyfield a repris une double revanche en les battant sur leur propre terrain par le score de 6 à 2. Peu s'en fallut que les nôtres fissent subir un véritable blanchissage aux Cyclones car ce n'est que dans les dernières dix minutes de jeu qu'ils purent compter les deux seuls points.

Lalonde a deux points à son crédit, tandis que Bennison, Joannette, Dalgleish et Cadieux en ont un.

Ce sont eux qui ont le plus dirigé l'offensive contre les joueurs du Joliette. Joannette et Paquette ont chacun deux "assists".

Il n'y eut que six punitions dans cette rencontre.

Lucien Leduc dirigeait le jeu. Valleyfield—Buts, Lascelles; défenses, Slater, Despelteau; centre, Bastien; ailes, Lalonde, Paquet. Subs.: Dalgleish, Joannette, Boyer, Cadieux, Armand, Bennison, Hystead, Demers. Joliette—Buts, Leclerc; défenses, Arcand, Léger; centre, David; ailes, Kelly, Bessette. Subs.: Tremblay, Albert, Lapointe, Lauzon, Bernard, Burr, Desautels.

**Première période**  
 1—Valleyfield: Bennison ..... 8.13  
 2—Valleyfield: Lalonde (Bastien, Paquet) ..... 12.39  
 3—Valleyfield: Joannette ..... 17.17  
 Aucune punition.

**Deuxième période**  
 4—Valleyfield: Dalgleish (Armand) ..... 16.45  
 Pun.: Slater, Burr, Demers, Dalgleish.

**Troisième période**  
 5—Valleyfield: Lalonde (Paquet) ..... 0.39  
 6—Valleyfield: Cadieux (Joannette) ..... 3.57  
 7—Joliette: Léger (Levesque) 10.19  
 8—Joliette: Desautels (Albert, Léger) ..... 10.10  
 Pun.: Bennison, Tremblay.

tiennent sur la défensive. Des dé mêlées ont lieu devant les buts des deux gardiens de buts mais tous deux font de bels efforts pour empêcher leurs adversaires de compter.

Ce n'est qu'au bout de 7 minutes que Kelley très accidentellement fait pénétrer la rondelle dans les filets des V.

Les Joliette font nouvelle poussée toujours repoussée par les défenses du Valleyfield. Pendant qu'une mêlée se produit devant les buts du Valleyfield Bastien, Lalonde et Armand s'échappent et Valleyfield a maintenant le pointage, 8 à 4.

Valleyfield semble un peu se relâcher à cause d'une avance de quatre points. Desautels en profite pour compter pour son club.

Joannette travaille arduement et à un certain moment, son travail semble couronner ses efforts mais Léger le fait trébucher et l'empêche de compter.

Lascelles sauve les V. d'une situation critique quand il arrête trois ou quatre coups dangereux du Joliette.

Une mise au jeu a lieu près des buts du Joliette, Bastien accroche la rondelle et la place solidement dans les filets du Joliette, qui n'en revient pas de leur surprise. Quelques minutes s'écoulent quand Léger se fait assez sérieusement blessé. Le jeu se termine par une victoire pour Valleyfield.

**JOLIETTE**—Buts, Leclerc; défenses, Léger, Arcand; centre, David; ailes, Burr, Halbert; subs, Désautels, Bernard, Tremblay, Bessette, Lauzon, Lévesque, Lapointe, Kelly, Bean.

**VALLEYFIELD**—Buts, Lascelles; défenses, Demers, Dalgleish; centre, Joannette; ailes, Cadieux, Boyer; subs, Paquette, Benison, Bastien, Despelteau, Lalonde, Léonard, Dufour, Armand.

Arbitres: Murray et Prince.  
**PREMIERE PERIODE**  
 1—Valleyfield, Joannette (Despelteau, Boyer) ..... 2.38  
 2—Valleyfield, Bastien

(Paquette) .....	3.35
3—Valleyfield, Bastien (Lalonde) .....	6.41
4—Valleyfield, Benison (Armand) .....	7.46
5—Joliette, Bernard (Léger, Lévesque) .....	12.00
Punitions: Armand, Despelteau, Arcand, Demers (2).	
<b>DEUXIEME PERIODE</b>	
6—Valleyfield, Boyer .....	5.40
7—Joliette, David (Bessette) .....	6.05
8—Valleyfield, Paquette (Armand) .....	16.24
9—Valleyfield, Joannette .....	18.53
10—Joliette, David (Desautels) .....	19.55
Punitions: Arcand (2), Léonard, Lalonde, Bernard (2).	
<b>TROISEME PERIODE</b>	
11—Joliette, Kelly (Léger, David) .....	7.04
12—Valleyfield, Armand (Bastien, Lalonde) .....	10.22
13—Joliette, Désautels (Bernard Léger) .....	11.20
14—Valleyfield, Bastien .....	17.55
Punitions: Arcand, Léger (2), Despelteau.	

**UNIVERSELLEMENT RENOMMÉS POUR**  
*Leur Qualité*

- SHERRY SEC**  
35% esprit de preuve  
26 onces ..... 90c
- PAARL TAWNY (Porto)**  
34% esprit de preuve  
26 onces ..... 85c
- BRANDY**  
78% esprit de preuve  
10 onces ..... \$1.05  
26 onces ..... \$2.55  
40 onces ..... \$3.80

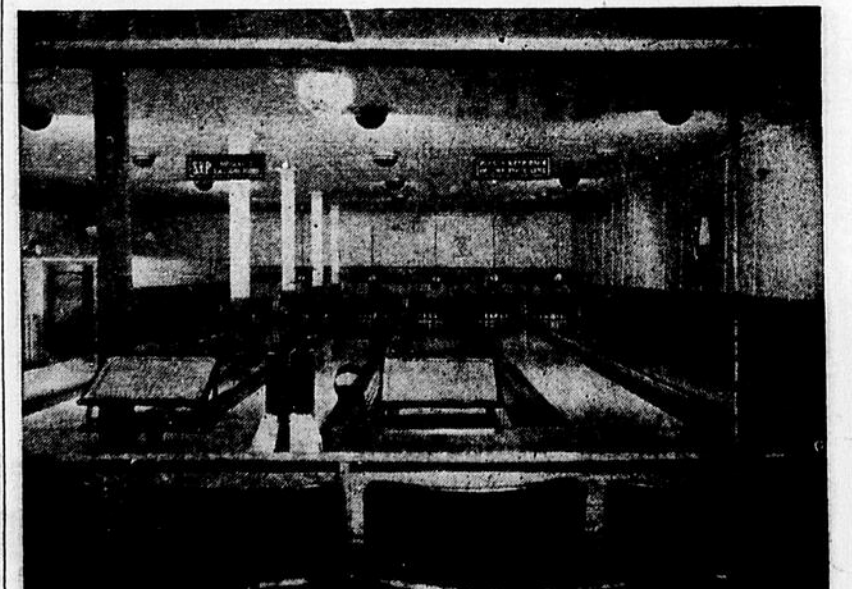


**VINS... BRANDIES SUD- AFRICAINS**

Plus de 250 ans d'expérience dans la fabrication des vins et une surveillance étroite du Gouvernement assurent aux vins et brandies sud-africains une supériorité incontestable.

136P

**AVANT D'ACHETER VOTRE**  
 Machine à COUDRE voyez la  
**WHITE**  
 GARANTIE POUR 10 ans — BAS PRIX  
**MARCHANT FRERES**  
 209, Victoria Agent autorisé Tél. 163



**LE RENDEZ-VOUS DES QUILLEURS**  
 SALLE SALABERRY DE VALLEYFIELD  
 237, Victoria Valleyfield

## "La Montreal Cottons s'oppose à la construction des ponts de la rue Chaussée parce qu'elle n'a pu obtenir la part du lion"

Réponse d'une lettre de M. Maxime Raymond, C.R., M.P., au Lt.-Col. W.-G.-E. Aird, gérant-général et directeur de la Montreal Cottons à Valleyfield en marge de la construction des ponts de la rue Chaussée

Montréal, Qué.,  
le 29 décembre, 1941

M. W.-G.-E. Aird,  
Directeur-Gérant de  
Montreal Cottons,  
Valleyfield.

Monsieur,—

Je reçois votre lettre en date du 23 décembre que vous avez demandé au Progrès de Valleyfield de publier "en un endroit bien en vue".

Vous commencez par dire que vous entendez éclairer quelqu'un qui ne comprend pas parce qu'il ne veut pas comprendre. Savez-vous qu'on aurait pu croire que cette lettre vous était adressée, tellement on reconnaît vos traits dans le portrait que vous avez tracé. Quelqu'un qui ne veut pas comprendre, ça vous ressemble.

Ensuite vous m'expliquez que ce que vous avez dit dans votre lettre du 6 décembre n'était pas ce que vous vouliez dire. A qui la faute? Quand on contracte des mauvaises habitudes, ça joue des mauvais tours.

Quant à la clause de la convention qui fait une obligation à la compagnie et non aux contribuables de la Cité, de construire des ponts-route sur la rue Chaussée, je suis heureux d'avoir rafraîchi votre mémoire en vous citant cette clause. Et puisque vous l'admettez maintenant dans une lettre, sous votre signature, et publiée bien en vue dans le Progrès, tel que vous l'aviez demandé, (scrupule de conscience probablement) le public peut enregistrer votre aveu de ne pas avoir dit la vérité dans votre lettre du 6 décembre quand vous avez écrit:

"La compagnie n'est pas plus obligée à la construction des deux ponts de la rue Chaussée qu'aucun autre contribuable de la Cité".

Maintenant pour faire oublier votre aveu, et pour embrouiller les choses, vous prenez un chemin de travers.

Vous réfèrez à une clause, non pas d'une convention, mais d'un projet de convention enterré de-

puis des mois, et dont il n'est nullement question; tandis qu'il s'agit présentement d'un projet de convention qui vous a été remis à la fin de juillet ou au commencement d'août 1941 par M. Raphael Bélanger, et ce projet de convention ne contient nullement cette clause dont vous parlez dans votre dernière lettre.

Résumons la question. Le gouvernement a préparé un projet de convention qui vous a été remis à la fin de juillet ou au commencement d'août 1941. — Il devait être signé par le Gouvernement, votre compagnie, la Beauharnois Light, Heat & Power, et la Cité. — En vertu de ce projet, la Compagnie Beauharnois Light, Heat & Power Co. qui a assumé vos obligations, s'engageait à construire un pont plus large que le présent, et la Cité de son côté assumait une partie des travaux et s'engageait à entretenir le dit pont à l'avenir, ce qui était acceptable à la Beauharnois Light, Heat and Power parce qu'elle se trouvait libérée et vous libérait en même temps de l'entretien du pont à l'avenir. Mais votre Compagnie, par votre entremise, s'y oppose pour la simple raison qu'elle n'a pu obtenir la part du lion dans cette affaire; parce que la Cité veut que la Cie paye ses taxes comme tout autre contribuable de la ville. Les échevins sont des gens honnêtes qui ne veulent pas faire des cadeaux à la Montreal Cottons (compagnie si pauvre soit dit en passant) aux dépens des autres contribuables. Plus que cela, ils n'ont pas le droit de le faire.

La question de savoir si on peut exiger un pont plus large que le présent, est une question légale qu'il n'est pas nécessaire de discuter, puisque dans le projet de convention, c'est la Beauharnois Light, Heat and Power Co., et non la Montreal Cottons, qui s'engage à construire ce nouveau pont plus large. — Et c'est vous qui mettez des bâtons dans les roues.

M. Aird, soyez franc. Quand vous avez écrit que vous n'aviez

pas plus d'obligations que la contribuable à raison des ponts de la rue Chaussée, vous avez tout simplement voulu une fois de plus laisser croire au public de Valleyfield que c'était par générosité que vous avez construit ces ponts, quand vous savez le contraire. Votre générosité elle est connue. Elle se limite à des souhaits, genre de ceux que la Compagnie a adressés aux ouvriers de Valleyfield, le 24 décembre, par la voie du Progrès, en gros caractères s'il vous plaît, (pour ceux qui ne veulent pas comprendre probablement).

"Souhaits de Santé, Bonheur et Prospérité aux ouvriers de Valleyfield et à leur famille".

Quel confort, en plein coeur d'hiver, pareils souhaits ont dû apporter à ces familles d'ouvriers! Vraiment ils ne s'attendaient pas à tant de générosité. Et penser qu'après cela, il y en a encore qui ne voudront pas croire à votre générosité.

De grâce cessez cette comédie.  
(Signé) Maxime RAYMOND

## Le feu détruit la hutte "A"

Toute la cuisine "A" du Fort Salaberry est rasée par les flammes au cours de la nuit de samedi à dimanche — La brigade d'incendie de la cité répond promptement à l'appel et prête main-forte à la brigade du camp

### DES DOMMAGES CONSIDERABLES

Le feu a détruit de fonds en comble la cuisine A du Fort Salaberry au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers les 2.30 du matin alors que tous les soldats et officiers reposaient dans leurs huttes respectives.

Tous les officiers et toutes les recrues ont prêté main-forte à la brigade du camp tandis que les pompiers de la cité répondaient promptement à l'appel pour aider nos soldats à maîtriser les flammes qui menaçaient de se propager aux autres huttes avoisinantes.

Le Lieutenant-Colonel Lévesque nous déclarait que la cuisine A est une perte complète. Les poêles, les ustensiles de la cuisine et tous les

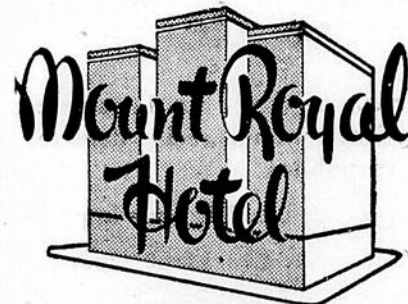
machines ont été détruit au cours de cet incendie.

Les pompiers arrosèrent copieusement les huttes voisines chauffées par les flammes de l'incendie et ce n'est que le bon travail des deux équipes qui a évité un plus grand feu. On réussit à contrôler les flammes vers 4.30 du matin.

Les recrues prennent actuellement leur repas dans la cuisine B et tout fonctionne normalement sans que personne souffre de cette perte. On ignore les causes de cet incendie.

Pour ne pas retarder l'entraînement, on assurera la reconstruction de cette cuisine, aussitôt l'enquête terminée.

## Souhaits Sincères et Meilleurs Voeux



MONTREAL

DIRECTION VERNON G. CARDY

Nous offrons nos voeux les plus sincères à tous pour la nouvelle année. Il nous a fait plaisir de servir ceux qui nous ont visité à Montréal en 1941; et nous offrons une invitation sincère à tous pour 1942. La plus cordiale bienvenue vous attend à  
**L'HOTEL MONT ROYAL**



## Cazaville

Miles Jeannette, Françoise, M. Guy Trépanier de Montréal, M. et Mme Roger Trépanier de St-Hyacinthe en congé de Noël chez leur père, M. Alexis Trépanier.

M. et Mme Victor Caza de Malone, M. et Mme Robert Hébert de St-Jean chez leurs parents, M. Hilda Caza.

Les fillettes de M. Charles Trépanier et les garçons de M. Roméo Caza du couvent et du collège de Rigaud en vacance pour les fêtes chez leurs parents.

Ecole St-Charles, dirigée par Mlle Georgette Fortin:

Composition de décembre—

8e année: André Lapière, 86.3.

7e: Huguette Latrelle, 81.2; Dominique Latrelle, 58.

6e: Carmen Caza, 87.6; Marc Trépanier, 81.

5e: Yolande Lapière, 82.4; Claude Trépanier, 82; Réal Robidoux, 72;

Yves Caza, 77.8; Armand Brodeur, 70; Lionel Hart, 67.

4e: Léonard Latrelle, 75; Claude

Quesnel, 73.2; Avila Caza, 71.8; Annette Lecasseur, 70.

L'école Finnegan, dirigée par Mlle Mary Leahy—

7 année: 1, Solange Caza, 83.3.

6 année: 1, Erona Robidoux, 82.3; Orel Robidoux, 72.3; Percival Du-

hême, 72.

5 année: Régean Robidoux, 66.1; H. Duhaime, 60.3; Gervaise Caza, 60.

4 année—Denis Duhaime, 71.3; Claire Duhaime, 69.

3 année—Laurence Lecavalier, 86.5; Thérèse Robidoux, 85.5.

2 année: Gisèle Robidoux, 78.

1 année: Margaret Leahy, 80.

## St-Louis de Gonzague

On annonce les fiançailles de Mlle Cécile Billette, fille de M. et Mme Oscar Billette avec M. Bernard Poirier, fils de M. et Mme Omer Poirier. Le mariage aura lieu au printemps.

# Les Voeux de Mgr P.-E. Léger, curé de la Cathédrale

Cette année le Christ-Jésus m'a demandé de l'introduire après de mes paroissiens afin de leur donner sa Paix comme étrennes du Jour de l'An. Et nous sommes partis.

Dans une grande salle, au son d'une musique langoureuse, des couples dansaient... Les Messieurs étaient en habit et les Dames portaient des robes si longues... Jésus me dit: "Sortons! Même si je leur offrais ma Paix, ils n'en voudraient pas: elle les dérangerait."

La nuit était belle et nous rencontrions des groupes joyeux qui passaient à côté de nous sans nous remarquer et, va-sans-dire, sans nous saluer. "Vois-tu, me disait Jésus, leur âme est à l'image de cette "grande rue" où ils se promènent; tout entre en eux, tout passe dans leur cœur. Leurs impressions changeantes ressemblent à ces enseignes lumineuses qui s'agitent devant nos yeux. Comme le papillon qui folâtre autour de la chandelle ne voit plus les astres qui illuminent l'Univers, ainsi ces pauvres hommes qui marchent dans la lumière falote des réverbères de nos boulevards ne peuvent plus apercevoir l'Étoile que j'ai allumée dans le ciel de Bethléem..."

Beaucoup entraînent dans des salles d'amusements ou ils avaient retenu des fauteuils depuis déjà longtemps.

Jésus me dit: "Nous ne pouvons pas entrer dans ces lieux où mon Père est offensé. Quel partage peut-il exister entre ma soif sur la Croix et leur désir de boire à l'occasion de la Nouvelle Année; entre ma nudité sur le bois dur où mon corps souffrait de la tension extrême et cette Miss 1942 qui apparaîtra tout à l'heure sur l'écran?..."

En route nous avons rencontré Monsieur X... accompagné de Madame X... J'ai voulu les présenter; mais Jésus m'en a dissuadé; "Laisse passer, m'a-t-il dit; ils seraient gênés de ne pouvoir me faire bénir "petits" que mon Père dans sa pensée créatrice leur avait destinés."

Tout désorienté, j'ai regardé le Seigneur, afin qu'il vole mon embarras. Alors Il m'a conduit lui-même je ne sais où... La porte s'est ouverte. Nous sommes montés au premier étage, et guidés par la lumière d'une petite veilleuse nous sommes orientés vers cette chambre où une malade trompait les longues heures de la nuit en égrenant son chapelet. Jésus l'a bénie et il lui a dit: "Je passe ce soir pour mes étrennes; donne-moi tes souffrances afin que je puisse continuer l'oeuvre de la Rédemption que mon Père m'a confiée

.... "Et la bonne vieille remit au Seigneur deux gros sacs, plus pesants que s'ils eussent été remplis d'or. Il n'y avait pas d'appareil de radio dans l'appartement, et cependant nous entendions une symphonie lointaine qui soutenait le chant mélodieux d'une voix qui arrivait jusques à nous: "Paix sur terre aux âmes de bonne volonté..."

Un instant après nous étions dans une grande salle où un homme se promenait silencieusement... Tout à coup dans l'escalier un chuchotement: un petit garçon de six ans environ regardait à travers les barreaux de la rampe et tirait la robe de sa plus jeune soeur en lui disant: "Va chercher maman et bébé, car papa est dans le salon..." "Papa veux-tu nous bénir?..." Et la main du père se leva... Et à ce moment j'entendis Jésus me dire: "Mais cette main comme elle ressemble à la main de mon père de la terre, Joseph... Dans ce foyer je suis chez-moi..."

Nous approchions de la Cathédrale. Là tout un peuple fidèle s'était réuni pour sanctifier les premières heures de la Nouvelle Année... Et dans la lumière des lampes, je vis le Christ qui bénissait, plus beau que la neige, transfiguré comme sur le mont Thabor... Il bénissait mes paroissiens; et à genoux je lui demandais de bénir le Pasteur avec son troupeau...

Mgr. Paul Emile,  
Curé de la Cathédrale

## PETITES ANNONCES Payables d'avance

### KLEEREX POUR LES MALADIES DE LA PEAU

Guérie l'eczéma, psoriasis, Acne, Salt Rheum, Impetigo, dartres, pustules, démangeaison, échauffaison. Donne un confort immédiat lorsque vous travaillez. En vente à 50c - \$1.00 - \$2.00 et \$6.50 (médium ou fort) PROCUREZ-VOUS EN CHEZ VOTRE PHARMACIEN (7-9-42)

### BOIS A VENDRE

Par lot ou à l'acre. Renversé par feu de forêt. J. A. Daoust, Back Ridge, Godmanchester (2t)

### BICYCLE A VENDRE

Un CCM Crescent en très bonne condition. S'adresser à 375 Victoria, Valleyfield.

### COMMERCE A VENDRE

Chance exceptionnelle—restaurant équipé moderne, neuf, long bail, loyer \$40. affaires mensuelles de \$1,200. Revenu annuel net \$1,500. Inklus concession restaurant Ski Club équipé de monte-pente (Ski-Tow) 350 members excursions en plus. Vendra \$4,500. \$1,500 comptant, balance facile. S'adresser à TROPICAL BAR, 46 rue Principale, Granby, Qué., fin de semaine—sur semaine J. Vincent, 1440 Mansfield, Montréal, (Courtier bienvenue) (31-8-C)

### A VENDRE

Un Chevrolet coach, modèle 1936. En parfait ordre. S'adresser à 50 Avenue Grande Isle, Valleyfield, Tél. 768 (C)

### AUTO A VENDRE

Un auto Oldsmobile, sédan 1939, chaufferette, en parfait état. S'adresser à M. Dinelle, Camp Militaire, tél. 2, Valleyfield (11-18-25 P)

### JONC PERDU

Un jonc perdu sur la place du marché. Jonc en or vert avec initiales F. V. et A. L. Si retrouvé, s'adresser à Fernand Vlau, 137 rue Filice, Valleyfield.

### Aux marchands de Valleyfield

Votre comptabilité est-elle en retard?

Votre système manque-t-il de clarté et de précision?

Avez-vous besoin d'aide pour balancer vos comptes.

Adressez-vous à

**JOSEPH BRUNET,**  
79, St-Joseph, Valleyfield

### A QUI LA CHANCE

Une guitare à vendre complètement neuve. S'adresser à 131 Champlain. (P-1)

### A VENDRE

Chevrolet 1928 en très bonnes conditions. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à M. Alphé Marquis, 261 St-Laurent. (C-1)

### A VENDRE

Auto Dodge 1931, en très bonnes conditions, \$115.00. S'adresser à 246 St-Laurent. (P-1)

### LA COMMISSION SCOLAIRE

de St-Etienne demande une institutrice pour l'école au Nord de la rivière.

S'adresser à—

M. GILBERT LABERGE,  
secrétaire-trésorier,  
St-Etienne, Qué.

(31-8-C)

Cette annonce fait partie d'une série d'exposés de faits sur la situation de l'industrie des brasseries dans la Province de Québec.



## Bienfaits qu'apporte au Peuple l'industrie de la Bière

Ne faisons pas l'erreur de croire que la seule contribution des Brasseries au bien-être commun réside dans les taxes qu'elles paient aux pouvoirs publics.

La bière elle-même est un bienfait pour le peuple.

Quelle qu'en soit la variété, ales, stout, lager ou porter, qu'elle soit lourde ou légère, blonde, brune ou noire, la bière est un agent de modération et de sobriété pour la masse.

De tout temps, des hommes honnêtes et sérieux ont jugé que la bière est un composé très pur, très sain et exempt d'éléments nocifs; il faut donc convenir qu'elle est un bienfait social.

Dans les réunions d'amis, elle répond à un besoin au même degré que le thé, le café et d'autres breuvages que des extrémistes pourraient condamner sous prétexte qu'ils contiennent des éléments toxiques. La bière empêche les abus: en se substituant à des boissons vraiment dommageables, elle devient un facteur de tempérance.

Quiconque veut bien, sans préjugé et sans parti pris, peser la portée de ces faits indiscutables devra donc admettre que la bière, fabriquée et distribuée consciencieusement, ne peut que rendre service à notre société.

"Après 40 ans de service dans les hôpitaux de Philadelphie, après une expérience de plusieurs années comme préposé à la salle des alcooliques de l'hôpital civique et après toute ma carrière de médecin pratiquant, je puis affirmer que je n'ai jamais vu un alcoolique parmi les buveurs de bière... La bière n'est pas un intoxicant."

Dr. Alfred Stengel,  
Vice-président, Université de Pennsylvanie.

## Brewers Industrial Foundation of Canada

["L'éducation prise dans son sens le plus large contribuera plus efficacement que n'importe quelle coercition légale à faire une nation sobre."]

Chez nos hommes d'affaires



**Philippe H. Boyer,**  
Assistant gérant  
La Sauvegarde  
La plus ancienne compagnie d'assurance-vie canadienne française.  
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE  
Tél. 1192-w-11

**Camille Doucet,**  
Assurances générales  
Feu - accident - vol - automobile etc.  
26, St-Louis - Tél. 189

**Joseph Primeau,**  
Gérant de district  
LA "LAURENTIENNE"  
Compagnie d'Assurance-Vie  
Téléphone 50  
105a, rue Champlain, Valleyfield

**Bourassa & Frère Enrg.**  
Assurances générales  
Feu - accident - maladie - vol automobiles  
Tél. 1037 ou 676

**Bélanger & Godbout,**  
ASSURANCES  
Automobiles, Responsabilité publique et patronale, Vie, Accident et Maladie, Feu, Vol, etc.  
48, Ste-Cécile Tél. 802

**Aumais & Aumais Enrg.**  
ASSURANCES GENERALES  
Représentants de L'Union de Paris  
Tél. 452  
72, Montcalm - Valleyfield

Téléphone 1313  
**Fortin Business Collège**  
J.-L. Arsenaull, B.L., Principal  
217, rue Victoria - Valleyfield

Téléphone 1180-W-12  
La Laurentienne  
**J.-Léo Montpetit**  
ASSURANCE - VIE  
Représentant - St-Timothée

## St-Chrysostôme

M. et Mme Léo Fournier de Montréal ont passé quelques jours chez MM. et Mmes Paul et Hilaire Demers.

M. et Mme Lionel Demers, M. Louis Demers ont rendu visite à M. et Mme Francis Thibault d'Ormstown à Noël.

Mlle Gisèle Laroche de Laprairie passe quelque temps chez son grand-père, M. Alphonse Demers.

Mlle Françoise Valiquette de Montréal l'invitée de Mlle Thérèse Beaudin dernièrement.

M. et Mme Aldéo Huot de St-Martine chez M. et Mme Zotique et chez M. et Mme Wilfrid Huot à Noël.

Mlle Jeanne d'Arc Court de Montréal a rendu visite à M. et Mme Omer Messier à l'occasion de Noël.

Mlle Jeannette Lett a passé la fête de Noël chez sa mère Mme J.-P. Lett.

Mme Joseph Demers, M. et Mme Oswald Demers, M. et Mme Lionel Demers, M. Joseph Demers ont rendu visite à M. et Mme Herman Demers de Montréal dimanche dernier.

M. et Mme Paul Archambault de Montréal en fin de semaine chez M. et Mme Alfred Berthiaume.

M. Philippe Aurèle Court de Lasalle était l'invité de Mlle Thérèse Messier à Noël.

Mlle Gertrude Messier de Huntingdon a rendu visite à ses parents, M. et Mme Omer Messier.

Mlle Jacqueline Parent passe quelques jours chez sa cousine, Mlle Gaétane Parent.

M. Joseph Huot à Valleyfield, lundi dernier.

Mlle Anita Huot de l'école Normale de Valleyfield en vacance chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Huot.

M. et Mme Tom Murray de Sherrington à St-Chrysostôme, lundi dernier.

Mlle A. Couillard de l'école Normale de Valleyfield, chez ses parents à Aubrey pour ses vacances de Noël.

Mme William Atkinson à Hemmingford, samedi dernier, pour assister aux funérailles de l'honorable M. Fisher, et chez sa mère, Mme Brogan et autres parents et amis.

Mlle Jeannine Bourdeau est de retour de St-Timothée après avoir passé une quinzaine chez M. et Mme Adrien Hébert.

Mmes Murray du Couvent de St-Chrysostôme passent leur vacance de Noël chez leurs parents à Sherrington.

Mme T. Boyer de Hemmingford à St-Chrysostôme, lundi.

M. et Mme Fabien Lemieux de St-Urbain à St-Chrysostôme dernièrement.

M. Theodule Lefebvre autrefois de St-Chrysostôme est mort subitement à Montréal la semaine dernière les funérailles ont eu lieu à Montréal.

Mlle Cécile Huot de St-Antoine Abbé chez M. Albert Huot, samedi dernier.

Mardi dernier avait lieu un euchre à Aubrey organisé par le Curling Rink les gagnants furent MM. A. Bennie et Osborne Orr et les prix de consolation par MM. A.-A. Allen et Hiram Reddick.

M. et Mme D.-E. Black, M. et Mme Ray Reddick d'Aubrey de passage à Montréal, mardi dernier.

M. Armand Santoire à Hemmingford, samedi dernier, pour assister aux funérailles de l'honorable M.-B. Fisher.

M. et Mme Wilbrod Laberge et Mme A. Santoire à Montréal, dernièrement.

Mlle Gaétan Parent d'Howick, passe ses vacances de Noël chez ses parents à Aubrey.

M. Frank Delisle à Hemmingford, samedi dernier, pour assister aux funérailles de M.-B. Fisher.

M. Rolland et Mme Bourdeau ont passé le jour de Noël chez, M. Pierre Denault de Hemmingford.

M. J. Huot passe le jour de Noël à Valleyfield.

Mlle L. Laberge de Château-guay, M. Roland Primeau et son amis de passage à Aubrey dernièrement.

M. et Mme Adrien Coté ont reçu pour le reveillon de Noël.

M. et Mme Elie Rochefort, Mme Couture de Montréal, Mlle Hélène Perras, M. Jean Paul Per-ras, M. et Mme Joseph Rochefort de Valleyfield, M. Jos. Couillard, M. Roméo Cusson et Yvette Cusson.

M. Roméo Soucy de Howick de passage à Aubrey dernièrement.

Mme Albert Huot à Valleyfield, chez des parents samedi dernier, ainsi que sa fille, Mlle Madeleine Huot.

M. Antonio Boyer de Hemmingford à St-Chrysostôme, jeudi dernier.

M. et Mme Fabien Lemieux de St-Urbain à St-Chrysostôme dernièrement.

M. Albert Dallaire de St-Antoine Abbé à St-Chrysostôme, pour assister à la messe de minuit.

M. Theophitus Patenaude et Mme Patenaude ainsi que son petit garçon de Ste-Clothilde à St-Chrysostôme à l'occasion de la messe de minuit.

M. Omer Laberge de St-Urbain de passage à St-Chrysostôme.

## UN "TOAST" A LA GRANDE BRETAGNE



"Que le Bon Dieu nous guide pour une traversée sans accident". Tels sont les mots que prononcent les cinq capitaines et leur commodore au moment où ils se préparent à traverser

les eaux troublées de l'Océan Atlantique. Ces membres d'un équipage britannique se réunissent quelques minutes avant leur départ pour la Grande-Bretagne.

## Ste-Barbe

Va et vient

Nos conventines et nos collégiens sont dans leurs familles, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

M. l'abbé G. Rousseau du séminaire de Valleyfield, prêtait concours à M. le curé à l'occasion de la fête de Noël.

M. et Mme J.-René Desgens de St-Polycarpe et leur fils Bernard, ainsi que M. et Mme Aldéric Tremblay, de Glenelm, étaient en promenade dans la famille Zémaüs Tremblay, le jour de Noël.

M. et Mme T. Billette et leur famille rendaient visite à M. et Mme André Billette, à la fête de Noël.

## St-Télesphore

M. et Mme G. Saint-Denis et leurs enfants de Montréal étaient en visite chez M. et Mme Achille Levac.

Mmes Simonne et Cécile Marleau en fin de semaine chez M. et Mme Napoléon Marleau.

M. et Mme Lorenzo Bourgeon et leurs enfants étaient en visite chez les familles Naploéon Saint-Denis et Léanide Pilon.

M. l'abbé Albini Brazeau est venu rendre visite à son père qui est actuellement en convalescence chez sa fille, Mme Albini Vincent.

Mles Josephine et Angelina Cuillière étaient en visite chez Mme Xavier Cuillierier.

M. et Mme Rodolphe Charlebois, M. et Mme Lucien Charlebois et M. Hercule Charlebois du corp d'aviation royal se sont réunis chez la famille Alfred Charlebois à l'occasion de Noël.

Naissance.—

VINCENT — A M. et Mme Jean Vincent, née Germaine Laurie de la paroisse de St-Télesphore, fut baptisée une fille, sous les noms de Marie, Réjeanne, Claua. Parrain et marraine: M. et Mme Trefflé Sauvé, grands-parents de l'enfant.

M. Adélar Coallier de Ste-Clothilde de passage à St-Chrysostôme la semaine dernière.

M. Patrick Bariteau de Petawawa à St-Chrysostôme chez son père, M. Pierre Bariteau.

M. Adrien Laberge de passage à Montréal la semaine dernière. Mme Edgar Boileau de Hemmingford à St-Chrysostôme dimanche dernier.

M. S. Robb de Huntingdon à Aubrey chez sa mère, Mme Georges Robb.

## Ste-Philomène

NAISSANCES

A M. et Mme Rock Pagé, née Béatrice Poirier est né un fils baptisé Joseph Paul Jean Noël, Parrain et marraine, M. et Mme Paul Poirier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Edouard Vervais, tante de l'enfant.

A M. et Mme Jean Lacoste, née Marthe Loïselle, un fils baptisé Joseph Florent Jacques, Parrain, M. Florent Loïselle, oncle de l'enfant. Marraine, Mlle Lucienne Piché. Porteuse, Mlle Lucette Lacoste, sœur de l'enfant.

M. et Mme Maurice Lussier de Montréal chez M. Rock Pagé.

M. et Mme Denis Desjean chez M. Ovide Desjean.

M. Henri Rousselle d'Ontario de passage chez son père, Louis Rousselle.

M. Henri Viau de Lachine chez M. Honoré Farineau.

Mlles Claire et Marie Jeanne Bourcier de passage chez leur frère Elphège Bourcier de Montréal.

Mlle Georgette Pitre de passage à Ville St-Laurent l'invitée de son amie, Mlle Rita Benoit.

M. l'abbé Laurent Legault de Valleyfield passe les fêtes à Ste-Philomène chez M. le Curé A. Palement.

M. Alfred Sarault de passage à St-Jean mardi dernier.

Mlle Denise Picard de Montréal en visite chez sa mère, Mme Joseph Picard.

Mlles Georgette et Rita Pitre de Montréal en promenade chez leurs cousines, Mlle Yolande Rose.

MM. Henri Dubuc, Marcel Vallée, Claude Gervais, Florent et d'Arcy Thibert du Collège de Valleyfield dans leur famille pour les Fêtes.

M. et Mme Rosario Desjean et leur enfants, André et Gaston de Beauharnois chez M. Philippe Des-

jean à Noël.

M. Domina Loïselle et son fils, Raymond à Montréal chez M. W. Fournier.

Mlle Yvette Hébert de Beauharnois chez ses parents, M. et Mme Albert Hébert.

M. et Mme Joseph Arthur Loïselle, Mlles Madeleine, Marguerite et Aline Loïselle à Montréal le Jour de Noël les invités de M. et Mme Urgel Gagné.

Mlle Gisèle Rose du pensionnat de Valleyfield en vacances dans sa famille.

M. et Mme Albini Poirier de Ste-Martine chez M. Charles Huberdeau.

M. et Mme Wilfrid Fournier et leur fillette Jeannette, M. Roger Loïselle de Montréal chez M. Philorum Loïselle.

M. René Bannon passe quelques jours à Château-guay chez sa sœur, Mme G. Reid.

Mme Albert Gendron de Beauharnois chez son père, M. J. Legault.

Mlle Elise Picard à Château-guay lundi dernier.

Mlle Laurette Marcil de Ste-Urbain l'invitée de sa sœur, Mme Lucien L'Ecuyer.

Mlle L. Vincent de Montréal chez Mme Eméry Vincent.

M. Rolland L'Ecuyer à Montréal mardi dernier.

M. et Mme Rodolphe Payant de St-Isidore chez Mme Léandre Tisseur.

Meilleurs voeux de bonheur à Bernard Bannon à l'occasion de son anniversaire de naissance. De la part de son frère, Pierre.

## EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES - LORGNONS

VERRES OPHTALMIQUES

Optométriste diplômé,

**T. A. LANIEL**

Spécialiste en examen de la vue.

Bureau de consultation

— à —

LA BIJOUTERIE

**T. A. LANIEL**

VALLEYFIELD, P.Q.

12, Nicholson,

Téléphone 243,

VALLEYFIELD

26 MURPHY

## DAGENAIS RADIO SERVICE

Pour \$1.00 seulement vous payerez la réparation complète de votre radio.

OUVRAGE GARANTI

Tél. 1310 CONRAD DAGENAIS, opr. en T.S.F.

(28 mars '42)



Ici et là à travers

nos campagnes

La terre



chez nous



# Les Prix du Marché

## ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 29 décembre, 1941 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

**PORCS**—B1, 135-175 lbs; bacon, prix de base. Vendus vivants. Nourris et abreuvés, \$11.25; par camion, \$11.50; truies, 8c-9c; vendus abattus, \$15.25.

**RABAIS**—B2, 125-135 lbs, 50c; B3, 176-185 lbs, \$1.50; C1 et C2, 120-175 lbs, \$1; C3, 176-185 lbs, \$2; D1 et D2, 120-175 lbs, \$1.50; D3, 176-185 lbs, \$2; légers, 119 lbs et moins, \$1.50; légers, moins de 100 lbs, \$2; pesants, 186-205 lbs, \$3; extra pesants, 206-220 lbs, \$2.50 le 100; extra pesants, 220 et plus, \$3 du 100.

**VEAUX DE LAIT**—Choix, \$13-\$13.50; bon, \$12-\$12.50; moyen, \$11-\$11.50; commun, \$7-\$8; d'herbe, \$5.50-\$6.50.

**BOUVILLONS**—Choix, \$9.25-\$9.75; bon, \$8.50-\$9; moyen, \$7.50-\$8.50; commun, \$5-\$7.

**AGNEAUX DU FRINTEMPS**—Bons, \$11.25-\$11.50; 100 lbs et plus, \$10.25-\$10.50; com. et bel bucks, \$9.25-\$9.50.

**MOUTONS**—Bon, \$5.50-\$6.50; commun, \$3-\$4.

**TAURES**—Choix, type à boucherie—\$7.50-\$8; bonne, \$6.50-\$7; moyenne, \$5-\$6; commune, \$4-\$4.50.

**VACHES**—Choix, type à boucherie—\$7-\$7.50; bonne, \$6-\$6.50; moyenne, \$5-\$5.75; commune, \$4-\$4.50; très com., \$3.25-\$3.75.

**TAUREAUX**—Choix, type à boucherie, \$6.75-\$7.50; bon, \$6-\$6.50; moyen, \$5.25-\$5.75; commun, \$4.50-\$5.

Coopérative Fédérée de Québec  
130 est, rue St-Paul, Montréal  
Semaine finissant le 27 décembre 1941

**POULETS VIVANTS "A ROTIR"**  
gris et blancs—A, 6 lbs et plus, 21½c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 19½c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17½c.

**POULETS VIVANTS "A ROTIR"**  
rouges—A, 6 lbs et plus, 21c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 19¼c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17¼c.

**POULES VIVANTES**—A, 5 lbs et plus, 21c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19½c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 17½c;

coqs, 14c.  
**JEUNES DINDES VIVANTES**—A, 28c; B, 26c; C, 24c.

**OIES ABATTUES**—A, 23c; B, 21c; C, 19c.

**POULETS ABATTUS**, engraisés au lait—Spécial, 6 lbs et plus, 31c; A, 6 lbs et plus, 30c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 29c; B, 6 lbs et plus, 27c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 26c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 25c.

**POULETS ABATTUS**, sélectionnés—Spécial, 6 lbs et plus, 30c; A, 6 lbs et plus, 29c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 28c; B, 6 lbs et plus, 26c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 25c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 24c; C, 6 lbs et plus, 23c; C, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 22c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 21c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 20c.

**POULES ABATTUES**, sélectionnés—Spécial, 5 lbs et plus, 26c; A, 5 lbs et plus, 25c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 24c; A, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 23c; B, 5 lbs et plus, 22c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 21c; B, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 20c; C, 5 lbs et plus, 19c; C, 4 lbs, jusqu'à 5 lbs, 18c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 17c.

**JEUNES DINDES ABATTUES**—A, 33c; B, 31c; C, 29c.

N.B.—Les oiseaux de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

**OEUFs**—A, gros, 33½c; A, moyens, 29c; B, 27; A, poulettes, 26½c; C, 24c.

**LAPIN VIVANTS**—5 lbs et plus, la livre, 12c.

**VEAUX ABATTUS**, engraisés au lait—Bons, 15c; moyens, 14c; communs, 12c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux coopératives affiliées.

Prix de remise pour beurre et fromage

Montréal et succursale de Québec  
Semaine finissant le 22 décembre 1941 inclusivement

**BEURRE**—No 1, pasteurisé,

33½c; No 1, non pasteurisé, 33c; No 2, 32½c.

**FROMAGE**—Semaine finissant le 23 décembre 1941 inclusivement

Blanc et coloré, pour marche domestique, fabriqué le ou après le 1er novembre 1941—No 1, 25c; No 2, 24½c; No 3, 24c. F.A.B. point d'expédition à la fabrique.

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Semaine finissant le 27 décembre 1941

**OEUFs**—A, gros, 32c; A, moyens, 28½c; B, 25c; A, poulettes, 25½c; C, 23c.

**VEAUX ABATTUS**, engraisés au lait, 90 lbs et plus—Bons, 18c; moyens, 15c.

**POULES ABATTUES**—A, 5 lbs et plus, 22c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 20c; B, 5 lbs et plus, 20c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19c; C, 5 lbs et plus, 16c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 14c.

**POULETS ABATTUS**, engraisés au lait—A, 5 lbs, 28c; B, 5 lbs, 26c.

**POULETS ABATTUS**, Sélectionnés—A, 6 lbs et plus, 26c; B, 6 lbs et plus, 24c; C, 6 lbs et plus, 21c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et de 8% aux expéditeurs individuels.

**PORCS LIVRES ABATTUS**—Pesantier de 100 lbs à 140 lbs, prix net, 14½c.

**PORCS RECUS VIVANTS**. Classification établie après l'abatage; sur base du bacon "pesantier chaude, 15¼c.

## Ormstown

M. Bruno Beaulieu du Séminaire de Valleyfield passe ses vacances de Noël et du jour de l'an chez ses parents, M. et Mme Adrien Beaulieu.

Mlle Florence Bolduc de Montréal a passé la fête de Noël chez ses parents, M. et Mme Joseph Bolduc.

Mlle Dolcie Baird de Montréal, de passage à Ormstown, au cours de la semaine dernière, visitant M. et Mme Georges Baird.

Mlle Annette Billette de l'école normale de Valleyfield est présentement en vacances dans sa famille, M. et Mme Théodore Billette.

M. et Mme David Sauvé et leur fils Orphée d'Huntingdon visitaient M. et Mme René Forget la semaine dernière.

Mlle Fleurette St-Denis de Montréal a passé la fête de Noël chez ses parents, M. et Mme Horace St-Denis.

M. Antoine Reid de Valleyfield chez M. et Mme Pierre Reid jeudi dernier.

Mme Wilfrid Noël et ses enfants, Madeleine et Paul, ainsi que Mme Georges McJeannet et M. Joffre Pilon de Montréal chez la famille Anatole Cartier pour la fête de Noël.

M. Jean-Marc Sauvé, étudiant au collège de Rigaud passe les vacances des fêtes chez ses parents, M. et Mme Eugène Sauvé.

M. Albert Lefrançois de St-Rémi visitait des amis à Ormstown la semaine dernière.

M. Jean Lapointe de Valleyfield était l'invité de Mlle Dolores Hébert au cours de la semaine dernière.

Mlle Suzanne Prévost de Montréal a passé la fête de Noël dans sa famille, M. et Mme Willie Prévost.

## BON VOYAGE ET BONNE CHANCE!



Le commodore d'un convoi salue le capitaine d'un des bateaux quelques minutes avant le départ d'une série de bateaux pour la Grande-Bretagne. Ces intrépides matelots et leurs supérieurs ont été acclamés à diverses reprises depuis le début des hostilités pour leur bravoure et leur sang-froid.

## Le comité du Timbre de Noël

Le comité provincial du Timbre de Noël est heureux d'annoncer que deux autres comités, qui font campagne avec lui, ont dépassé, et largement, leur objectif de 1940.

Le comité de Sainte-Martine de Châteauguay, qui a étendu sa campagne aux villes de Valleyfield et Beauharnois, avait recueilli, le 15

décembre, un montant de \$907.75, soit près de quatre fois la recette de l'an dernier pour toute la campagne (\$287). Le conseil municipal et la commission scolaire de Valleyfield ont contribué, chacun pour \$100, à ce succès sans précédent. D'ailleurs, la campagne est loin d'être terminée à Valleyfield, Beauharnois et Ste-Martine.

M. Oscar Hébert à l'entraînement de Shelburne, N.S. est retourné après avoir passé une quinzaine visitant Mme Oscar Hébert, M. et Mme Archie Hingston et des amis.

Mlle Marguerite Brault de Valleyfield a passé la Noël chez ses parents, M. et Mme Philorum Brault.

Mlle Lucille Laberge de Valleyfield chez ses parents, M. et Mme Phidelem Laberge dimanche dernier.

Le comité de Waterloo avait en caisse, le 22 décembre, plus de \$200, contre \$164 à la fin de la campagne de 1940. Ce rapport n'est pas final, lui non plus.

Enfin, deux jours avant Noël, le comité de Québec était rendu à \$10,000, ce qui est deux fois l'objectif de l'an dernier (\$5,050) et près de trois fois celui de 1939 (\$3,600).

Partout, les nouvelles sont encourageantes et font augurer un magnifique résultat.

## Pharmacie LAROCHE

Coin Victoria et Nicholson — Téléphone 75

PRESCRIPTIONS remplies avec soin par M. Edgar Hébert, B.A., B.Ph., L.Ph., pharmacien-chimiste.

Coin Victoria et Nicholson - - - Téléphone 75

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

## Examen de la vue Salon d'optique complet

Le Dr S.-W. LAROCHE traite spécialement les maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, de la Gorge.



POUR VOTRE HUILE A CHAUFFAGE  
APPELEZ

**235**  
New York Central Garage

J.-L. CHARBONNEAU, prop.

192, Jacques-Cartier (10 mars '42) Valleyfield

# Le conseil répond à la lettre de menaces du président de la cie "Dominion Textiles"

Le conseil proteste de nouveau contre l'emploi des jeunes filles qui prendraient les positions des pères de famille dans l'industrie locale, The Montreal Cottons Limited

## LES INTERETS DE LA CITE

Après avoir pris connaissance de la lettre de la Montréal Cottons, signée par le président, M. C.-B. Gordon, le conseil de la cité a proposé et résolu unanimement de répondre comme suit:

Lorsque le conseil de la cité de Salaberry de Valleyfield a adopté sa résolution du 26 novembre dernier, il avait été informé que des pères de famille, à l'emploi de la Montréal Cottons, avait reçu avis de se trouver un autre emploi dans un délai de trois semaines et qu'il serait remplacé par des jeunes filles.

Le conseil, conscient des intérêts de la cité de Salaberry de Valleyfield, considérait que cette pratique était contraire aux saines données économiques du pays et qu'elle pouvait avoir de fâcheuses conséquences si elle était mise en pratique sur une haute échelle. En conséquence, il a cru devoir protester.

Quant à l'information dont il est question dans la résolution du 26 novembre dernier, nous avons reçu plusieurs témoignages à l'effet que plusieurs pères de famille étaient avisés par leurs contremaîtres d'avoir à se trouver un autre emploi dans un délai de trois semaines et qu'ils seraient remplacés par des jeunes filles.

A la suite de notre résolution, certains de ses employés ont été avisés que la compagnie les emploierait ailleurs sans leur indiquer cependant quel genre d'emploi, ni mentionner quelle serait la rémunération.

Le fait subsiste d'après les témoignages que nous possédons que le travail exécuté par ces pères de famille, qui avaient reçu avis de se procurer un autre emploi, est maintenant exécuté par des jeunes filles et contre cette protestation.

Si notre résolution du 26 novembre contient quelque fait inexact, nous aimerions que la compagnie nous signale le fait ou les faits qui ne seraient pas conformes à la vérité. Nous ne demandons pas mieux que d'être renseignés exactement.

# Son honneur le maire remercie MM. les échevins de leur bonne et sincère coopération

Hier soir, c'était la dernière assemblée du conseil municipal pour l'année 1941 et peut-être la dernière du conseil actuel avant les élections de janvier 1942.

Aussi la bonne humeur régnait et un atmosphère de franche camaraderie flottait dans la salle des délibérations de nos édiles. Et à plus forte raison, la jovialité proverbiale de notre premier magistrat ne s'est pas démentie.

Il a saisi l'occasion pour donner libre cours à ses impressions et pour remercier MM. les échevins de leur bonne et sincère coopération pour les deux années qui viennent de s'écouler.

"L'accord a toujours régné, a-t-il dit, et je rends hommage à la bonne volonté des hommes publics qui ont défendu vaillamment leurs idées. Chacun a fait sa part; chacun a travaillé pour son quartier et dans l'intérêt général de la cité.

"Plusieurs fois, vous avez eu le courage d'oublier votre amour-propre, de braver l'opinion publique pour imposer telle ou telle mesure qui s'imposait et pour assurer la bonne administration de votre cité.

"Je ne crois pas qu'il se trouve aujourd'hui des citoyens bien pensants pour vous critiquer inutilement et à tort et travers. Vous avez fait votre devoir et je vous en félicite. Ce sont les deux plus belles années de ma vie publique que j'ai passé avec vous et je vous en remercie.

"Je voudrais rendre hommage à deux échevins qui nous ont quitté au cours de ce terme d'office et je demanderais qu'on passe une résolution à l'adresse de MM. Adélarde Lecompte et Arthur Meloche, ex-échevins, pour les remercier de leur travail et de leur coopération.

## LE STATIONNEMENT DES AUTOBUS

M. l'échevin Viau a protesté contre la rigueur du corps de police pour le stationnement des autobus dans les rues de la cité. M. l'échevin Gagnier a affirmé que les autobus avaient leur endroit de stationnement près du

Château Salaberry et qu'il n'y avait pas de raison de les voir dans les rues de la cité durant toute la nuit.

Son Honneur le Maire suggéra alors un moyen terme pour que les chauffeurs des autobus puissent stationner leurs voitures dans un endroit convenable pour leur repas.

## LES FONCTIONNAIRES RENDENT HOMMAGES

Au début de l'assemblée du conseil municipal, hier soir, M. Raphaël Bélanger, contrôleur-gérant de la cité, a adressé ses meilleurs vœux à tous les échevins et à Son Honneur le Maire au nom de tous les fonctionnaires municipaux.

S'adressant au conseil, M. Raphaël Bélanger a déclaré: "Vous nous permettez d'assister à votre dernière assemblée de l'année 1941 et de venir vous présenter nos meilleurs souhaits à l'occasion de la nouvelle année. L'année qui s'achève a marqué une grande évolution dans notre cité. Vous avez pris de moyens radicaux pour doter votre ville d'une bonne administration et pour donner des résultats à toute la population.

"De notre côté, nous avons cherché à assurer l'accomplissement de vos désirs administratifs et si nous avons pu les obtenir, c'est grâce à votre coopération. Le conseil a mis une grande confiance dans ses fonctionnaires et c'est pourquoi, ce soir, j'ai convoqué tous les chefs des départements pour vous prouver leur gratitude et vous rendre hommages à la fin de cette année.

Au nom du conseil, Son Honneur le Maire remercia les fonctionnaires de leur dévouement et reconnut publiquement leur excellent travail, administration de la cité.

M. l'échevin M. Laberge proposa alors qu'on donne un bonus ou un cadeau à ses fonctionnaires permanents qui assurent la bonne administration de la cité. Son Honneur le Maire eut une attention particulière pour les journalistes qu'il remercia de leur coopération et de leur bonne volonté. (C'est mieux que de se faire jeter à la porte).

# La messe de minuit a été célébrée avec éclat dans toutes les églises de notre cité

Son Excellence Monseigneur Langlois a célébré la messe à la Cathédrale, M. le curé St-Aubin à Bellerive et M. le Chanoine Julien au Sacré-Coeur — L'assistance est nombreuse pour la fête la plus émouvante de la liturgie catholique

## LES FIDELES NOMBREUX A LA SAINTE TABLE

Malgré la pluie et un épais brouillard qui ont privé la nuit de Noël d'une partie du charme que lui donne presque toujours la neige, toutes les églises catholiques de notre cité se sont remplies de fidèles plus désireux que jamais, en ces jours de guerre, de prier. Celui dont la naissance fut saluée des si belles paroles qu'on ne se laisse jamais d'entendre: "Paix aux hommes de bonne volonté."

Longtemps, avant que minuit sonne au cadran du temps, la cathédrale et toutes les autres églises ont ouvert leurs portes à la foule toujours plus nombreuse et partout on a célébré dans le plus grand éclat la fête la plus émouvante de la liturgie catholique.

A la Cathédrale, Son Excellence Monseigneur J. A. Langlois a célébré la Sainte Messe, assisté de M. le Chanoine Aubin et M. le Chanoine Pilon, chancelier du diocèse Monseigneur P. E. Léger, vicaire général, a donné le sermon.

Le programme de la musique était sous la direction de M. J. N. Charbonneau, directeur de la chorale. A l'orgue, M. Quenneville, avec MM. Raphaël Bélanger, Joseph Morin, Irénée Tessier, René Léger, Oscar Larin et Jean-Marie Lafleur comme solistes.

Les élèves des écoles Salaberry et Emard sous la direction de MM. les directeurs V. Montpetit et J. M. tien avec M. Joseph Morin comme Léger ont chanté le Minuit Chrétien.

A Notre-Dame de Bellerive, M. le curé St-Aubin, assisté de MM. les abbés Gaétan Lebeuf et Marcel Lauzon, a chanté la messe. Le programme musical était sous la direction de M. Lucien Prévost et Mlle Noëlla Lafleur touchait l'orgue.

M. André Lamanque a chanté le Minuit Chrétien. MM. Philippe Malouin, Roger Charron, Ovide et Henri Dumouchel, Noël Major étaient les solistes. Les enfants de l'Ecole Bellerive accompagnaient le chœur dans le chant "Les Anges dans nos campagnes".

Au Sacré-Coeur, M. le Chanoine H. Julien, curé, assisté de MM. les abbés Brazeau et Beauchamp a célébré la messe. Le chœur était sous la direction de M. Raoul Lebeuf et Madame Albert Clément touchait l'orgue.

M. Roland Latour a chanté le Minuit Chrétien et les autres solistes étaient MM. Albert Clément, Emile Larocque, Roland Lalonde et Louis-Gonzague Leduc. Les enfants de l'Ecole Garneau ont chanté les cantiques.

A l'occasion des Fêtes, la Québec North Shore Paper

Company de Montréal et de Baie-

Comeau, désire offrir à la popula-

tion de la province de Québec, ses

meilleurs vœux pour une nouvelle

année prospère et victorieuse.

QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY

SIÈGE SOCIAL - MONTRÉAL  
MOULIN - BAIE-COMEAU


  
**A tous nos clients et amis, à la population de Valleyfield et des environs nous souhaitons une Bonne et Heureuse Année.**
  
**DUROCHER & MESSIER**
  
 BOUCHER - EPICIER,
   
 61, rue Champlain • Téléphone 19
   


LA CLEF DU  
SUCCE EN  
AFFAIRES

LE TRAVAIL,  
L'HONNETETE  
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

# LE COURRIER

POUR ÊTRE  
BIEN VÊTU

Habillez-vous chez  
**GEORGES CARDINAL**  
83 St-Laurent - Tél. 184

de

# BEAUHARNOIS

Pour votre  
EPICERIE ET BIÈRE  
BOIS ET CHARBON  
BIJOUTERIE  
**J. E. CHARLEBOIS**  
82 Ellice - Tél. 46

67

H  
A  
N  
N  
A  
H

Rolland Mallette  
PUBLICIST

Page 12

## Elections à Beauharnois en février

LES ELECTIONS A BEAUHARNOIS EN FEVRIER

**Son Honneur le Maire Hormisdas Roy n'aurait fait aucune décision jusqu'à présent — Dame Rumeur voudrait quelques changements dans le corps échevinal — Les candidats possibles et les impossibles**

Quelques semaines seulement nous sépare du jour de la mise-en-nomination du corps échevinal de la municipalité de Beauharnois et déjà il existe une mise en branle parmi les "intéressés" aux prochaines élections de la ville de Beauharnois. Quelques adeptes de la politique municipale sont à l'œuvre et on déjà une idée, paraît-il, sur la formation probable du prochain conseil.

D'après Dame Rumeur il y aurait des changements dans certains domaines. Les plus enthousiasmés mentionnent les noms des prochains échevins alors que les prudents attendent les événements.

**Aucune décision du maire**

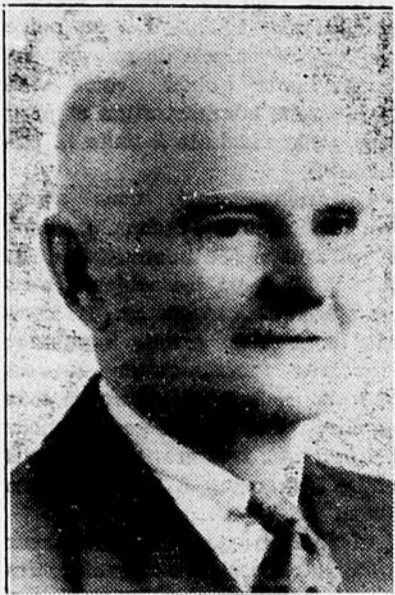
Rencontré à au cours de la semaine par notre représentant, Son Honneur le maire Hormisdas Roy aurait déclaré qu'il n'avait aucune déclaration à faire pour le moment au sujet des prochaines élections. "Je n'ai pas encore fait une décision, disait-il, mais j'en ferai une dans un avenir rapproché."

**Candidats possibles**

En plusieurs milieux on parle de candidats possibles aux prochaines élections et voici les noms des personnes dont il est question. Sur la rue St-Laurent, il serait question de MM. Urgel Charette et René Leduc. D'après les experts la rue Ellice n'offre qu'un changement et M. Delvini Gendron retournerait à son poste. M. Lucien Venne ne pourrait poser de nouveau sa candidature à cause de l'action en disqualification qui existe présentement contre lui. On ne mentionne aucune autre nom pour ce quartier. La rue Hannah verrait plusieurs candidats sur les rangs. Mentionnons: "Bill" Lemay, Armand Bourcier, Arthias Riendeau et Arthur Leduc.

Un enthousiasme dépassant celle des années antérieures semble vouloir exister cette année pour ces prochaines élections. Espérons que les contribuables apporteront une attention spéciale à ces élections.

PREMIER MAGISTRAT



*Son Honneur le maire HORMISDAS ROY qui briguerait de nouveau les suffrages à la mairie de la ville de Beauharnois aux élections du premier février 1942. M. Roy est le premier magistrat de sa ville depuis neuf ans et il est aussi directeur de l'Union des municipalités.*

Châteauguay pour les fêtes les invités de M. et Mme Zotique Reid. M. Lavigneur de passage à Châteauguay chez sa fille, Mme E. Tisseur.

Mlle Pierrette Tisseur à Montréal samedi dernier chez des parents et amies.

Mlle Lilianne Tisseur de passage à Beauharnois la veille de Noël. Mme E. Tisseur à Montréal au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Lucien Laberge à Châteauguay chez M. et Mme Jules Cécyle et Mme Phyllis Laberge.

M. Ludovic Lefebvre à Châteauguay chez sa mère, Mme O. Lefebvre pour les vacances des fêtes.

M. Jean Reid à Montréal la semaine dernière chez des parents.

Mme Wilbrod Reid à Ville Emard chez M. et Mme Alexandre Cousineau pour quelques jours.

Mlle Simone Dumouchel à Montréal au cours de la semaine dernière.

CARNET SOCIAL ...

Mlle Jeanne Hébert de Montréal passait la fête de Noël à Beauharnois, en visite chez M. Arthur Leduc, son oncle.

M. le docteur et madame Rodrigue Théorêt de Montréal, étaient de passage à Beauharnois, ces jours derniers, en visite chez M. Euclide Théorêt.

M. et Mme Louis Henri-Cousineau sont retournés à Ottawa, après avoir fait un séjour en notre ville, les invités de M. et Mme Pierre A. Pelletier.

M. et Mme Roméo Payne ainsi que leur fils Hubert se rendaient à Beauharnois, ces jours derniers, visiter M. Euclide Théorêt.

Mme J. Homer Mercier est actuellement à Ottawa où elle visite sa fille Mme Howard Lamb.

M. et Mme Joseph Lemieux de Québec passeront quelques jours en notre ville, les invités de leur cousin M. J. A. Lemieux.

M. et Mme George Grondin de Montréal ainsi que leurs enfants passent les fêtes de Noël et du Premier de l'An en notre ville, les invités de M. Omer Marchand.

M. et Mme Maurice Monette de Montréal étaient de passage ici au cours de la semaine dernière, ou ils étaient reçus par M. et Mme Isaié Dagenais.

M. le Docteur Amyot est revenu d'Ottawa, après avoir passé quelques jours en visite chez sa fille Mme Bill Beattie.

M. et Mme Jean Leduc sont retournés à Ste-Agathe, après avoir passé la Noël en notre ville, les invités de M. et Mme L. Zéphir Leduc.

Mlle Laure Vincent de Verdun, de passage ici, était l'invitée de son frère M. Léopold Vincent.

**MESSES ANNIVERSAIRES** .....

**CECYRE**—Lundi de cette semaine, le 29 décembre courant à 8 heures du matin, en l'église St-Clément, de Beauharnois, fut chantée une messe de troisième anniversaire pour le repos de l'âme de Dame Marie-Rose Cécyle, recommandée par sa famille.

**HAINEAULT**—Mardi de cette semaine, le 30 décembre 1941, à 8

heures du matin, en l'église St-Clément, fut chantée une messe de premier anniversaire pour le repos de l'âme de Madame Lé Haineault, recommandée par ses époux.

**COTE**—Mercredi de cette semaine le 31 décembre 1941, à 7 heures du matin, sera chantée en l'église Paroissiale de Beauharnois, une messe de quatrième anniversaire pour le repos de l'âme de M. Alfred Côté, recommandée par son épouse et ses enfants.

**TRUDEL**—Samedi de cette semaine, le 3 janvier 1942, à 7 heures du matin, en l'église St-Clément de Beauharnois, sera chantée une messe de deuxième anniversaire pour le repos de l'âme de M. Maurice Trudel, recommandée par ses parents.

**DECES** .....

**LABARRE**—La semaine dernière, à l'âge de 21 ans est décédé M. Armand Labarre, militaire. Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Clément de Beauharnois, samedi dernier, le 27 décembre 1941 et l'inhumation se fit au cimetière du même endroit.

**GENDRON**—A Montréal, à l'âge de 41 ans est décédée Mlle Lucie Gendron. Les funérailles eurent lieu en l'église St-Jacques Montréal, lundi le 29 décembre 1941 et l'inhumation se fit au cimetière de Beauharnois.

**LES FESTIVAL DES RAQUETTEURS SALABERRY**

Le conseil de la cité a accordé club des Raquetteurs de Salaberry le permis de faire une souscription pour le festival qui aura lieu à l'occasion du quarantième anniversaire de sa fondation.

**St-Zotique**

M. D'Assise Campeau du rang de Saint-Georges a été choisi marguillier de la paroisse de St-Téléphore, dimanche dernier, en remplacement de M. Wilfrid Lalonde.

## Ste-Martine

**Décès.**—

A Montréal le 20 décembre 1941 est décédée madame Urgel Laberge née Clémentine Roch. Les funérailles eurent lieu à Ste-Martine le 23 décembre.

Le 21 décembre eut lieu une partie de hockey entre Ste-Martine Jr. et Châteauguay.

Ste-Martine local recevait St-Chrysostôme dimanche dernier dans un match qui se termina par le score 1-1.

**Mondanités.**—

M. Léglus Gagnier rend visite à ses parents ces jours derniers. Mlle Gaétane Mallette de Montréal en visita à Sainte-Martine.

Mlle Lucille Gagné de Sorel, passe quelques jours dans sa famille.

M. Roger Gagnon de Montréal en visita à Ste-Martine.

M. Robert Marchand de Montréal de passage chez M. Réal Desrosiers.

M. et Mme Omer Michaud de Huntingdon ainsi que leur fille Madeleine et leur fils Paul en visita chez M. Réne Michaud.

M. Roland Lamelin de passage à Sainte-Martine.

Mlles Thérèse et Jeanne Hélie passent quelques jours dans leur famille.

Mlle Gisèle Beaudin visite ses parents à St-Chrysostôme.

M. André Patenaude de passage dans sa famille à l'occasion de Noël.

Monsieur Alcée Patenaude du séminaire de Valleyfield et Armand, son frère du collège Laval, passent la période des fêtes dans leur famille.

Yolande et Rodriguez Gagnier de Saint-Laurent en vacance dans leur famille.

Mlles Véronique April et Lorraine Mallette de Valleyfield en congé dans leur famille.

Mlle Aumont de St-Alexis en visita chez M. April.

Dimanche dernier M. René Michaud et sa famille était de passage à Huntingdon chez M. et Mme J.-O. Michaud.

Gilles et Lise Goyette passent les fêtes dans leur famille.

Mme E. Desrochers de passage à Montréal la semaine dernière.

M. April à St-Chrysostôme vendredi soir dernier.

M. François April de passage à Valleyfield la semaine dernière.

Mlle Agathe Gagnier de passage à Montréal la semaine dernière.

## Châteauguay

M. et Mme R. Bertrand de passage à Châteauguay dans sa famille.

M. et Mme Hector Duranseau de passage chez M. et Mme W. Lapalme pour les fêtes.

M. H. Reid à Châteauguay pour les vacances de Noël.

M. René Reid du collège de Valleyfield dans sa famille pour les vacances des fêtes.

MM. Rosaire, Bernard et Henri Martineau de Rigaud de passage dans leur famille pour les fêtes.

Le 22 décembre au soir à la salle paroissiale eut lieu une partie de bingo organisée par les membres de la Ligue du Sacré-Coeur. Il y avait 14 dindes comme prix et en plus il y avait une roue de fortune ou les jeunes gens eurent beaucoup de plaisir. Les dindes furent gagnées par: M. Joseph, 2; Thérèse Desparois, M. Gérard Bourdon, Lilianne Tisseur, Mme Arthur Laberge, Mme Rolland Reid, Roger Lecuyer, Adrien Lecuyer, Edouard Rose, Gerald Paré, Léonide Laberge, Henri Desparois et l'autre fut acheté par M. Roger Reid.

M. et Mme Aimé Larivière à

## La messe de minuit à Beauharnois

L'église remplie à capacité

L'église paroissiale était remplie à capacité pour la messe de minuit dans notre ville. Elle fut célébrée avec beaucoup d'éclat.

Le Rév. Père Jean-Marie Bissonnette, frère de notre dévoué pasteur, officiait au service divin, assisté de M. l'abbé Laberge et du Rév. Frère Rioux, C.S.V., du collège de Beauharnois, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de chant exécuta la messe de Gounod sous l'habile direction du maître de chapelle, M. A. Dufault. Les solistes furent MM. Ludovic Julien qui chanta le Minuit Chrétien, Georges-Henri Huot, l'Adeste Fideles, Edouard Lamoureux, Jésus de Nazareth, et M. Roussel.

La messe de minuit fut aussi célébrée au collège de notre ville.

A tous nos clients et amis, à la population de Valleyfield et des environs nous souhaitons une Bonne et Heureuse Année.

**VALLEE & FRERES**  
épicier  
FRUITS et LEGUMES,  
32, Nicholson • Téléphone 723

Lt.-Col. J.-E. Lévesque remercie la population pour l'attention donnée aux soldats et vous souhaite une Bonne et Heureuse Année.

**Camp Militaire FORT SALABERRY**  
VALLEYFIELD, P.Q.